



onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS

GUIDES

**RENTÉE
2019**

**EN CLASSE
DE 3^E
PRÉPARER SON
ORIENTATION**

Académie de
Corse



www.onisep.fr/lalibrairie



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



RÉGION ACADÉMIQUE



Des publications pour bien choisir son orientation !



	Réf.	Prix	Oté	Total
→ FORMATIONS / MÉTIERS / INSERTION PROFESSIONNELLE				
Le dico des métiers	901 356	14,90 €		
Le dico des formations de la voie professionnelle (disponible en décembre 2018)	901 416	12 €		
Entreprendre	901 345	9 €		
Quels métiers demain ?	901 298	9 €		
Artisanat : des métiers pour demain	901 195	9 €		
→ ARTS / CULTURE / COMMUNICATION / LETTRES / MEDIAS				
Les métiers du cinéma	901 387	12 €		
Les métiers de la culture et du patrimoine	901 333	12 €		
Les études d'art	901 405	9 €		
Les métiers du web	901 227	12 €		
Les métiers de la mode et du luxe	901 186	12 €		
Les métiers des langues et de l'international	901 327	12 €		
Les métiers du design	901 280	12 €		
Les métiers de l'information et de la communication (disponible en décembre 2018)	901 390	12 €		
Les métiers du livre	901 326	12 €		
→ BTP / INDUSTRIE / TRANSPORTS				
Les métiers de l'automobile	901 384	12 €		
Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale	901 328	12 €		
Les métiers du bâtiment et des travaux publics	901 278	12 €		
Les métiers du transport et de la logistique	901 283	12 €		
Les métiers des industries des papiers cartons	901 381	4,90 €		
Les métiers du ferroviaire	901 359	4,90 €		
Les métiers de marins	901 361	4,90 €		
Les métiers du transport routier et de la logistique	901 365	4,90 €		
→ DROIT / FONCTION PUBLIQUE				
Les métiers du droit	901 284	12 €		
Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	901 146	12 €		
Les métiers de la sécurité	901 285	12 €		
Les métiers de la justice	901 234	12 €		
Les métiers de la défense	901 236	12 €		
→ ÉCONOMIE / COMMERCE / GESTION				
Les métiers de l'immobilier (disponible en décembre 2018)	901 391	12 €		
Les métiers du commerce et de la vente	901 386	12 €		
Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente	901 279	12 €		
Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance	901 282	12 €		
Les métiers de la comptabilité et de la gestion	901 324	12 €		
Les métiers du commerce et de la distribution	901 276	4,90 €		
Les métiers du commerce de gros	901 261	4,90 €		

	Réf.	Prix	Oté	Total
→ NATURE / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT				
Les métiers auprès des animaux	901 228	12 €		
Les métiers de la biologie	901 277	12 €		
Les métiers de l'agriculture et de la forêt	901 330	12 €		
Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage	901 325	12 €		
Les métiers de l'agroalimentaire	901 191	12 €		
Les métiers de l'environnement et du développement durable	901 233	12 €		
Les métiers du paysage	901 272	4,90 €		
Les métiers de la jardinerie	901 360	4,90 €		
Les métiers de la propreté et des services associés	901 379	4,90 €		
Les métiers de la forêt et du bois	901 363	4,90 €		
→ SANTÉ / SOCIAL				
Les métiers du médical	901 385	12 €		
Les métiers du social	901 230	12 €		
Les métiers du paramédical	901 331	12 €		
Les métiers auprès des enfants	901 229	12 €		
Les métiers au service du handicap	901 225	4,90 €		
Les métiers des associations de l'aide et du soin à domicile	901 362	4,90 €		
Les métiers de l'industrie du médicament	901 364	4,90 €		
→ SCIENCES / TECHNOLOGIES				
Les métiers de l'électronique et de la robotique	901 231	12 €		
Les métiers de l'énergie	901 281	12 €		
Les métiers de l'informatique	901 329	12 €		
Les métiers de la chimie	901 286	12 €		
Les métiers des mathématiques et de l'informatique	901 265	4,90 €		
→ TOURISME / LOISIRS / HÔTELLERIE / RESTAURATION				
Les métiers de la montagne (disponible en janvier 2019)	901 392	12 €		
Les métiers du goût et des saveurs	901 388	12 €		
Les métiers du sport	901 332	12 €		
Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration	901 389	12 €		
Les métiers du tourisme	901 235	12 €		

Montant de la commande	€
Frais d'expédition*	€
France Métropole : + 6 € (30566) DOM : + 20 € (30585), UE et Suisse : + 12 € (30583), TOM et étranger hors UE : + 25 € (30586)		
*Pour toute commande hors métropole et UE d'un montant supérieur à 100 €, un forfait de 35 € est appliqué (30584).		
Total de la commande	€

Pour toute commande à destination des DOM, le tarif hors taxes s'applique.
Merci de nous consulter : service-clients@oniseP.fr

Commandez en ligne !
www.oniseP.fr/lalibrairie

Complétez et retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à :

OniseP VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

VOTRE ADRESSE POSTALE

Nom / Prénom :

Adresse :

Code Postal [] [] [] [] []

Localité :

Pays :

E-mail :

À renseigner impérativement pour le suivi de commande.


VOTRE MODE DE PAIEMENT

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : l'agent comptable de l'OniseP

Date et signature obligatoires (valant pour acceptation des conditions générales de ventes sur www.oniseP.fr)

Si vous ne souhaitez pas recevoir des offres pour nos produits ou services analogues à ceux que vous avez achetés, merci de cocher cette case.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE CORSE

Adresse : DSDEN de la Corse-du-Sud
Bd Pugliesi Conti - BP 832
20192 AJACCIO Cedex 4
Tél. : 04 95 51 59 57
Courriel : drocorse@onisep.fr
site internet : www.onisep.fr/corse
Directeur de publication : Michel Quéré
Directeur délégué : André Paccou
Rédactrice en chef : Elsa Renaut
Rédaction documentation : Agnès Fascetti
Maquette/mise en pages : Bruno Papin
Diffusion : Frédérique Vaccarezza
Langue Corse : Hyacinthe Ottaviani
Plan de classement Onisep : ENS 72 00 20
Reproduction, même partielle, interdite sans
accord préalable de l'Onisep.
ISBN : 979-10-95815-30-3
Dépôt légal : AVRIL 2019
Nombre d'exemplaires : 4300  Impression :
Imprimerie pure Impression
visuels : flickr - pixabay cc0
infographie : Freepik cc0

ATTENTION

Les informations contenues dans ce guide
sont établies à la date du 10 janvier 2019.
Consultez régulièrement le site onisep.fr
pour les mises à jour.

APRÈS LA 3^E, CHOISIR SON ORIENTATION



L'année de 3^e est une année essentielle. Pour la grande majorité d'entre vous, elle vient conclure une étape de votre formation par l'obtention du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et du DNB (diplôme national du brevet). C'est une première validation dans un parcours scolaire qui vous amènera progressivement à une insertion dans l'emploi. Pour vous aider dans ce processus, le « parcours Avenir » vient à l'appui de votre orientation et conforter votre projet personnel, et l'Onisep est des plus actifs pour fournir toutes les informations pouvant vous aider dans la construction et la discussion de vos choix d'orientation. Cette année de 3^e est donc un moment déterminant pour amorcer votre poursuite d'études. Trois grandes perspectives se présentent à vous. La première répond à une logique de professionnalisation qui amène l'élève, en 2 ans, à pouvoir se présenter sur le marché du travail avec un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou un CAP agricole dans des domaines très variés car coexistent dans ce diplôme près de 190 spécialités qui vous permettent de prétendre à un emploi. La deuxième perspective est de s'orienter vers l'obtention d'un baccalauréat professionnel. Il s'agit pour vous de consolider vos connaissances générales tout en obtenant des compétences professionnelles dans de nombreuses spécialités de production et de services. De ce fait, le baccalauréat professionnel est tout à la fois un diplôme d'insertion professionnelle et un diplôme de poursuite d'études, en particulier avec une trajectoire à privilégier vers les STS (sections de techniciens supérieurs). Enfin, la troisième perspective est celle de la poursuite d'études en lycée, dans la voie générale et/ou technologique ou vers des BTS (brevets de techniciens supérieurs agricoles) avec une année de 2^{de} qui vous permettra de découvrir de nouveaux enseignements et de poursuivre votre orientation par un choix complémentaire pour les années de 1^{re} et de terminale. Pour ceux qui emprunteront la voie générale, vous préparerez un baccalauréat réorganisé, laissant plus de place au contrôle continu tout au long des années de 1^{re} et de terminale, et à des épreuves finales en nombre plus limité. Cette troisième perspective, dominante en nombre d'élèves au niveau national, conduit également à des poursuites d'études variées dans l'enseignement supérieur.

Michel Quéré
Directeur de l'Onisep

	PAGE
Préparer votre orientation en classe de 3^e	2
Les formations après la 3^e	4
Choisir la voie professionnelle	6
Le CAP	7
Le CAP agricole	7
Le bac professionnel	8
Le bac professionnel agricole	8
Liste des bacs professionnels	9
Un diplôme professionnel et après ?	10
Choisir la voie générale et technologique	12
La 2 ^{de} générale et technologique	12
La voie générale (1 ^{re} et terminale)	16
La voie technologique (1 ^{re} et terminale)	17
Vers le baccalauréat 2021	18
Vos questions, nos réponses	20
Élèves en situation de handicap	22
Dans votre région	24

PRÉPARER VOTRE ORIENTATION EN CLASSE DE 3^E

La classe de 3^e marque la fin de votre parcours au collège. Deux grandes voies de formation s'offrent à vous pour la rentrée suivante : voie générale et technologique et voie professionnelle.

● LES ÉTAPES CLÉS DE VOTRE ANNÉE

📅 De septembre à décembre

Le temps de la réflexion

Dès le 1^{er} trimestre, il est important de vous informer sur les parcours de formation possibles après la 3^e et de faire le point sur vos compétences scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

- Renseignez-vous au CDI (centre de documentation et d'information) de votre collège sur les différentes formations et les métiers qui leur correspondent.
- Prévoyez des échanges avec votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale intervenant au collège.
- Préparez votre stage d'observation en milieu professionnel pour vous sensibiliser à la réalité du monde du travail et tester un projet de formation ou de métier.
- Pensez à noter sur votre agenda les rendez-vous importants de l'année, comme les salons ou les JPO (journées portes ouvertes) dans les lycées, CFA (centres de formation d'apprentis) et autres établissements.
- Conservez la trace de vos recherches et renseignez le parcours Avenir dans Folios ou tout autre espace dédié comme l'ENT (espace numérique de travail) de votre collège (*lire page ci-contre*).

📅 De janvier à février

Les intentions provisoires

Sur la fiche de dialogue ❶ remise par le collège, vous devez formuler un ou plusieurs vœux provisoires :

- 2^{de} GT (générale et technologique) ou 2^{de} spécifique (pour les bacs STHR et TMD, *lire p. 4*);
- 2^{de} professionnelle;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Parallèlement, continuez à approfondir votre information grâce aux JPO et aux mini-stages organisés dans les lycées. C'est l'occasion de découvrir les enseignements et les spécialités, d'assister à un cours et de rencontrer des élèves et des professeurs.

📅 En mars

La proposition du conseil de classe

Le conseil de classe du 2^e trimestre émet un avis provisoire d'orientation. Cette proposition constitue la base pour qu'avec vos parents vous puissiez dialoguer avec votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale en vue du choix définitif.

❶ Fiche de dialogue

Aussi appelée fiche-navette ou fiche de liaison, elle est présente lors des différentes phases d'orientation. Y sont notés : les vœux provisoires de l'élève (au 2^e trimestre) ; les vœux définitifs (au 3^e trimestre) ; les propositions du conseil de classe ; la décision d'orientation du chef d'établissement, voire celle de la commission d'appel. Ce document a une valeur juridique.

❷ Demande d'affectation

Dans un dossier, l'élève indique, par ordre de préférence, les formations et les établissements où il voudrait s'inscrire. Pour s'inscrire en CFA (centre de formation d'apprentis), en MFR (maison familiale rurale) ou en établissement privé, l'élève doit impérativement contacter les établissements souhaités.

❸ Appel

En cas de désaccord avec l'orientation prononcée par le chef d'établissement, la famille de l'élève peut faire appel, dans un délai de 3 jours ouvrables après la notification de la décision d'orientation. Elle joint alors à la fiche de dialogue une lettre adressée au président de la commission d'appel expliquant les motifs de l'appel et / ou demandant à être entendue par la commission. La famille peut également se faire représenter.

❹ Notification d'affectation

Elle indique dans quel établissement une place a été attribuée à l'élève. L'affectation est informatisée (via le logiciel Afflnet : affectation des élèves par le Net). Elle prend en compte quatre éléments : la décision d'orientation ; l'ordre des vœux de l'élève et de sa famille ; les résultats scolaires de l'élève ; le nombre de places disponibles. Attention : cette notification ne constitue pas une inscription.

D'avril à mai

Les choix définitifs

Vous arrêtez vos vœux définitifs et les indiquez sur la fiche de dialogue ❶. N'hésitez surtout pas à formuler plusieurs vœux. Sur le dossier de demande d'affectation ❷, vous inscrirez : pour la 2^{de} GT, les formations demandées et, pour chacune, les établissements souhaités ; pour la voie professionnelle, le choix des spécialités professionnelles et les modalités de formation (statut scolaire ou apprentissage).

En juin

La décision d'orientation

Le conseil de classe du 3^e trimestre formule une proposition d'orientation :

- si elle correspond à votre demande, elle devient alors la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement dans la fiche de dialogue ;
- si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive, après un entretien avec votre famille. En cas de désaccord avec cette décision, votre famille peut, dans un délai de 3 jours, faire appel ❸ auprès d'une commission qui arrêtera la décision d'orientation définitive. À tout moment de la procédure, si vous n'obtenez pas satisfaction, vous et votre famille pouvez opter pour le maintien dans la classe d'origine.

Fin juin-début juillet

L'affectation et l'inscription

À partir du 1^{er} juillet, vous recevez votre notification d'affectation ❹ en lycée. Avec votre famille, vous devez impérativement vous inscrire ❺ dans le délai indiqué sur le dossier. Sinon, la place qui vous a été attribuée sera considérée comme libre et pourra être proposée à un autre élève sur liste d'attente.

5 Inscription

Certains collèges permettent aux familles de valider via un compte Internet la demande d'inscription de leur enfant dans le lycée où il a été affecté. Sinon, un dossier est remis par le lycée à la suite de la procédure d'affectation. Le contenu du dossier d'inscription varie d'un lycée à l'autre.

En général, il comprend : le formulaire de demande d'inscription à compléter avec le certificat de sortie de l'établissement d'origine indiquant la décision de fin d'année, les bulletins scolaires de l'année de 3^e, un justificatif de domicile et des photos d'identité de l'élève.

INFO +

L'entretien personnalisé d'orientation

Organisé avec le psychologue de l'Éducation nationale du collège dès que possible dans l'année, cet entretien se déroule avec le professeur principal, vous et votre famille. L'objectif est de vous aider à faire le point sur votre scolarité et d'envisager les poursuites d'études qui vous conviennent.

Le parcours Avenir

Mis en place de la classe de 6^e à la terminale, ce parcours vous permet de vous informer pour bien préparer votre orientation, de réfléchir à votre projet personnel et de découvrir le monde économique et professionnel, par exemple par une visite ou un stage en entreprise, des activités en classe conduites par vos enseignants ou le psychologue de l'Éducation nationale. L'application numérique **Folios** vous permet de conserver la trace de ces informations, de vos expériences et de vos compétences scolaires et extrascolaires.

Handicap et affectation

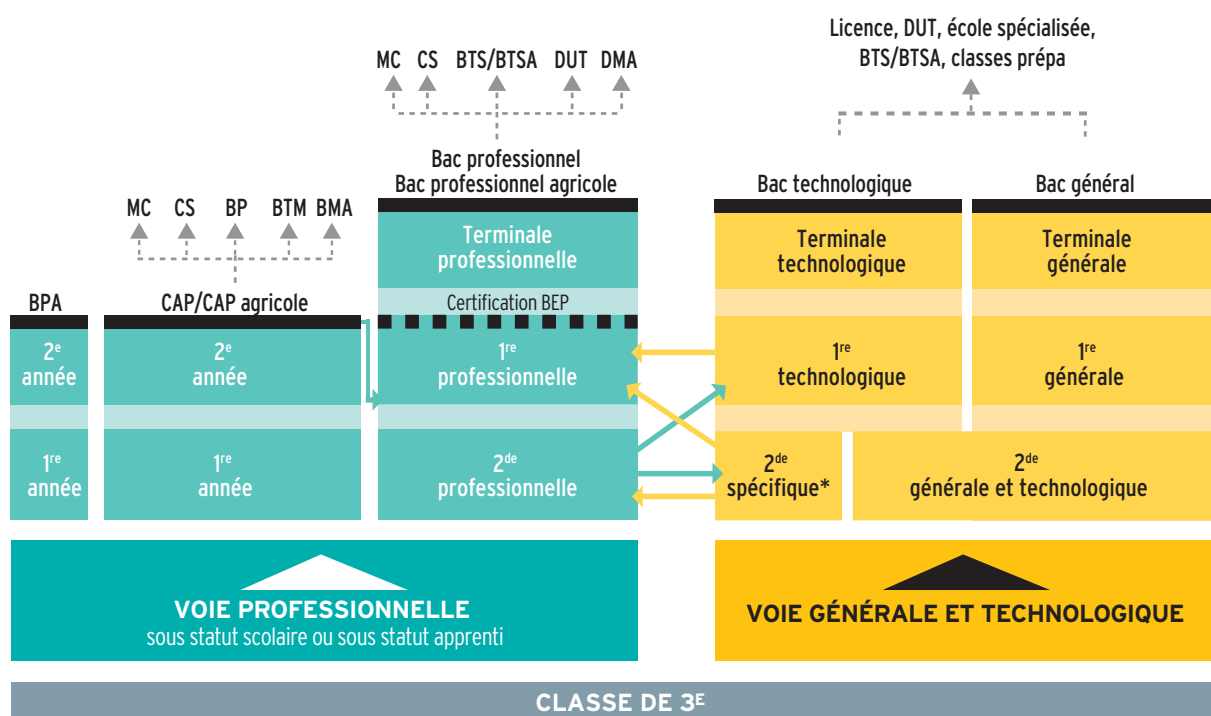
Élèves en situation de handicap, vous bénéficiez de priorités d'affectation. Faites le point sur vos résultats scolaires et vos projets d'orientation avec votre enseignant référent, votre professeur principal, le psychologue de l'Éducation nationale et le médecin de l'Éducation nationale. Visitez les établissements que vous souhaitez intégrer et rencontrez leurs responsables. À partir de là, vous pourrez ajuster votre projet de poursuite d'études.

DISPOSITIONS CONCERNANT LE REDOUBLEMENT

À titre exceptionnel, lorsque le dispositif d'accompagnement pédagogique mis en place n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un redoublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin d'année scolaire. Cette décision intervient à la suite d'une phase de dialogue avec l'élève et ses représentants légaux [...] après que le conseil de classe s'est prononcé. La décision de redoublement est notifiée par le chef d'établissement aux représentants légaux de l'élève [...]. Ces derniers peuvent faire appel de cette décision. La mise en œuvre d'une décision de redoublement s'accompagne d'un dispositif d'accompagnement pédagogique spécifique de l'élève concerné, qui peut notamment prendre la forme d'un programme personnalisé de réussite éducative. Une seule décision de redoublement peut intervenir durant la scolarité d'un élève avant la fin du cycle 4.

Réf. Décret n° 2018-119 du 20 février 2018 - JO du 21/02/2018 - BO n° 8 du 22/02/2018 (extraits)

LES FORMATIONS APRÈS LA 3^E



⇒ Passerelles entre les différentes voies

CAP/CAP agricole

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. On peut aussi poursuivre ses études, notamment en bac professionnel (*lire p. 7*).

Bac professionnel/bac professionnel agricole

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac professionnel offre un accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est toutefois possible, notamment en BTS/BTSA (*lire p. 8*).

Bac technologique

Huit séries au choix : ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG, TMD. Le bac technologique conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS/BTSA ou DUT), voire plus longues (écoles d'ingénieurs, de commerce, licence...) (*lire p. 17*).

Bac général

La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité, et d'enseignements optionnels (*lire p. 16*).

LEXIQUE

BEP : brevet d'études professionnelles

BMA : brevet des métiers d'art

BP : brevet professionnel

BPA : brevet professionnel agricole

BTM : brevet technique des métiers

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/
brevet de technicien supérieur agricole

CAP/CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle/
certificat d'aptitude professionnelle agricole

CS : certificat de spécialisation agricole

DMA : diplôme des métiers d'art

DUT : diplôme universitaire de technologie

MC : mention complémentaire

* Deux bacs technologiques se préparent à partir d'une 2^e spécifique : STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) ; TMD (techniques de la musique et de la danse).

CASIO®

ABORDEZ LE LYCÉE SEREINEMENT AVEC CASIO !

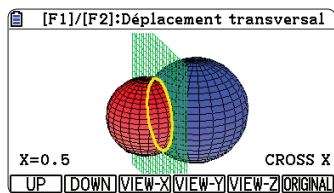


▶ GRAPH 90+E

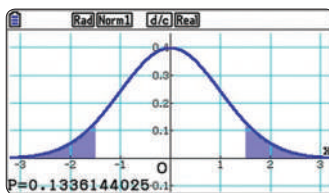
Grand écran couleur

Menu intuitif à icônes

Nouveau menu de programmation Python



GÉOMÉTRIE DANS L'ESPACE



STATISTIQUES

SHE	A	B	C	D
1	A	10		
2	B	40		
3	C	23.333		
4	D	16.888		
5	E	10		

TABLEUR

You Tube Chaîne
CASIO Education

Entraîne-toi et apprends facilement
avec les vidéos CASIO (Tutoriels,
exercices et corrigés...).



CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE

Objectif: acquérir des compétences professionnelles de pointe qui offrent des débouchés dans des secteurs d'avenir et porteurs d'emplois en préparant le CAP ou le baccalauréat professionnel. À la rentrée 2019, la transformation de la voie professionnelle met en place des parcours plus personnalisés, mieux adaptés aux besoins de chacun, en vue d'une insertion immédiate ou d'une poursuite d'études.

Ces formations peuvent être suivies sous statut scolaire ou en apprentissage.

● DES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En 1^{re} année de CAP ou en 2^{de} professionnelle, comme au collège, vous suivrez des enseignements généraux (français, mathématiques, histoire-géographie, langue étrangère, etc.). Mais vous les verrez sous un jour nouveau: plus concrets et davantage en relation avec les métiers préparés, comme la biologie pour la coiffure ou les sciences physiques pour l'électricité.

● DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

La moitié de l'emploi du temps sera consacrée aux enseignements professionnels: vous y apprendrez les techniques et les gestes du métier à l'aide d'outils et de matériels spécifiques. Ceux-ci se déroulent en cours, mais aussi sous forme de TP (travaux pratiques) et d'ateliers, en laboratoire, en salle informatique, parfois en extérieur. Le travail en petits groupes et en équipes est privilégié. Des projets liés à vos centres d'intérêt (sportifs, artistiques, à caractère professionnel, etc.) sont aussi prévus.

Des heures d'enseignement professionnel seront dédiées à la **réalisation d'un chef-d'œuvre** en vue de l'examen final.

Certaines heures se dérouleront en **co-intervention**: dans certains cours d'enseignement professionnel interviendront à la fois le professeur d'enseignement professionnel et celui de français ou de mathématiques.

● DES STAGES EN ENTREPRISE

En CAP ou bac professionnel, vous aurez plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (12 à 14 semaines en CAP, 18 à 22 semaines en bac professionnel) pour vous familiariser avec des situations de travail et avec le fonctionnement d'une entreprise en conditions réelles.

À savoir

Des tests numériques de positionnement en français et en mathématiques ont lieu au cours de la 2^e quinzaine de septembre en 2^{de} professionnelle. Le test de positionnement de début d'année est la première étape de l'accompagnement personnalisé, qui permet aux lycéens de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale et des compétences mathématiques essentielles dans la vie personnelle et professionnelle, nécessaires pour une poursuite dans l'enseignement supérieur ou une insertion dans l'emploi.

Le lycée vous prépare et vous accompagne dans vos démarches pour trouver un lieu de stage.

Ces stages en milieu professionnel vous permettent d'acquérir des compétences qui sont nécessaires pour la validation du diplôme préparé.

● CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION

Après un test de positionnement en début d'année, vous consolidez votre maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire.

Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide à l'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

● ET POURQUOI PAS L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage, c'est suivre une formation qui prépare aux mêmes diplômes que la voie scolaire et qui alterne périodes de cours en CFA (centre de formation d'apprentis) et périodes de travail en entreprise. L'apprentissage s'effectue soit sur la totalité du CAP ou du bac professionnel, soit sur une partie du cursus, par exemple la ou les 2 dernières années de formation. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

En tant qu'apprenti, vous signez un contrat de travail qui fait de vous un salarié à part entière de l'entreprise. Vous devez adopter les codes du monde professionnel (assiduité, ponctualité, sérieux dans le travail, respect des règles) et avez les mêmes vacances que les autres salariés (en général 5 semaines de congés payés par an). Vous recevez une rémunération qui va de 374 à 1168 € par mois selon votre âge et l'année du contrat.

Pour signer un contrat d'apprentissage, il vous faut, avec l'aide de votre établissement, chercher une entreprise. Mieux vaut démarrer ses demandes plusieurs mois avant le début de la formation. Une fois l'entreprise d'accueil trouvée, c'est cette dernière qui vous inscrit en CFA.

Pour les élèves en situation de handicap, l'apprentissage est accessible sans limite d'âge. Ceux-ci peuvent prolonger la durée de leur contrat et suivre un enseignement à distance s'ils ne peuvent pas fréquenter le CFA. Ils peuvent également bénéficier d'un aménagement de leurs conditions de travail en entreprise. ■

LE CAP

Le certificat d'aptitude professionnelle (diplôme de niveau V) vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier.

Il est décliné dans près de 200 spécialités, relevant de différents domaines :

agriculture, élevage, aménagement, forêt • alimentation, hôtellerie, restauration • arts, artisanat, audiovisuel • automobile, engins • bâtiment, travaux publics • bois, ameublement • chimie, physique • commerce, vente • électricité, électronique, énergie • gestion-administration • hygiène, sécurité • industries graphiques • matériaux : métaux, plastiques, papier • productique, mécanique • santé, social, soins • sports, loisirs • textile, habillement • transport, magasinage.

Retrouvez l'ensemble des spécialités sur www.onisep.fr.

Le CAP propose des parcours d'accès au diplôme adaptés dans leurs durées et leurs modalités : le CAP peut être préparé en 1 ou 2 ans en fonction des profils et des besoins de chacun.

Le CAP en 2 ans est proposé aux élèves issus de 3^e pour acquérir un savoir-faire professionnel et des savoir-être solides.

Le cursus comprend :

- des enseignements généraux (français, histoire-géographie ; mathématiques-sciences ; langue vivante étrangère...), dont les programmes s'inscrivent dans le contexte professionnel et sont articulés avec les enseignements professionnels ;
- des enseignements technologiques et professionnels se déroulent sous forme de cours, de TP (travaux pratiques) et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie. Certaines heures se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation d'un chef-d'œuvre en vue du diplôme ;
- des périodes de formation en milieu professionnel (12 à 14 semaines de stages) ;
- des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation. Vous consoliderez si nécessaire votre maîtrise du français et des mathématiques.

Changer d'orientation

Quel que soit le cursus, il est possible de changer de voie ou de spécialité sans avoir à débiter un nouveau cycle. Pour cela, il faut déposer une demande, avant le mois de mai de l'année en cours. En fonction des motivations de l'élève, de ses aptitudes, des recommandations du conseil de classe et des capacités d'accueil de la filière souhaitée, le chef d'établissement peut donner un avis favorable à cette réorientation. Toutefois, avant d'intégrer sa nouvelle formation, l'élève devra suivre un « stage passerelle » pour découvrir sa nouvelle filière et acquérir les compléments nécessaires à sa réussite dans la formation visée.

Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide à l'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études.

Le CAP peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage sur la totalité ou une partie du cursus.

Le parcours en 1 an est notamment proposé à des jeunes issus de 1^{re} ou de terminale souhaitant acquérir un CAP ou à des jeunes déjà diplômés et dispensés en conséquence des épreuves générales ou bien encore à des sortants de 3^e avec un projet professionnel solide et un bon niveau scolaire.

LE CAP AGRICOLE

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole est décliné dans une dizaine de spécialités. Il comprend :

- 3 modules d'enseignement général communs à toutes les spécialités relevant des domaines de l'agriculture, de la production, de l'aménagement de la forêt et des services, incluant lettres ; histoire-géographie ; éducation socio-culturelle ; mathématiques ; technologies de l'informatique et du multimédia ; sciences économiques, sociales et de gestion ; biologie-écologie ; éducation physique et sportive ; langues vivantes ;
- 4 modules d'enseignement professionnel (sciences et techniques professionnelles) ;
- 1 stage individuel de 12 semaines en milieu professionnel ;
- 1 stage collectif de 1 semaine sur l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable ;
- 5 heures par semaine pour permettre une individualisation des parcours (renforcement des connaissances pour poursuivre des études...) ;
- 3 heures de pluridisciplinarité ;
- 1 enseignement facultatif.

Pour les CAP agricoles, il y a une grille horaire différente par spécialité. Pour en savoir plus : www.chlorofil.fr, rubrique « Diplômes et référentiels ».

INFO +

Période d'accueil

À la rentrée scolaire, les lycées professionnels organisent une période d'accueil pour favoriser votre intégration au sein de l'établissement, vous expliquer les attentes des équipes pédagogiques et vous sensibiliser au monde de l'entreprise.

Consolidation de l'orientation

Au début de la 1^{re} année de CAP ou de 2^{de} professionnelle, vous pouvez changer de secteur professionnel ou de voie d'orientation, s'il s'avère que la formation ou la spécialité ne vous correspond pas. Cette démarche peut s'effectuer jusqu'aux vacances de la Toussaint sur proposition de l'équipe pédagogique, avec votre accord et celui de vos parents.

Entretien personnalisé d'orientation

Dès l'entrée en 2^{de} professionnelle ou en 1^{re} année de CAP, vous bénéficiez, autant que possible avec vos parents, d'un entretien personnalisé d'orientation. Son but : vous aider à atteindre vos objectifs et répondre au plus vite aux questions que vous vous posez.

LE BAC PROFESSIONNEL

Le bac professionnel (diplôme de niveau IV) peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en particulier en STS (section de technicien supérieur, en 2 ans).

Trois familles de métiers sont proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2019 :

- métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics ;
- métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique ;
- métiers de la relation client.

Ces familles de métiers regroupent des spécialités de baccalauréats professionnels qui présentent un socle de compétences professionnelles communes.

En fin de 2^{de}, l'élève choisit la spécialité de baccalauréat professionnel qu'il travaillera en 1^{re} et terminale.

Pour les baccalauréats professionnels qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait dès la 2^{de}.

Le baccalauréat professionnel s'organise en 3 ans :

- la 2^{de} professionnelle. L'élève entre dans l'une des trois 2^{des} par familles de métiers, ce qui lui laisse une année supplémentaire pour choisir en fin d'année la spécialité de bac qu'il veut travailler en 1^{re} et terminale, ou pour aborder une filière (plus spécialisée) et commencer à se préparer à un bac professionnel précis. À la suite des tests de positionnement effectués en début d'année, une consolidation des enseignements généraux de français et mathématiques est proposée si elle s'avère nécessaire ;
- la 1^{re} professionnelle. L'élève approfondit les compétences professionnelles ; son temps de formation en milieu professionnel augmente. Il débute la préparation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat ;
- la terminale professionnelle. L'élève poursuit sa spécialité. Selon qu'il décide de s'orienter vers la vie active ou de poursuivre vers l'enseignement supérieur, il suit un module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat ou un module de poursuite d'études.

La formation comprend :

- des enseignements généraux ;
- des enseignements professionnels. Certaines heures se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat ;
- des périodes de formation en milieu professionnel (entre 18 et 22 semaines de stages réparties sur les 3 ans) ;
- des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation. Après un test de positionnement en début d'année, vous consolidez votre maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire. Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide à l'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

Le bac professionnel peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage pour la totalité ou une partie du cursus (lire p. 6).

LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

Les cinq familles de métiers qui sont proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2019 sont :

- production,
- nature-jardin-paysage-forêt,
- conseil-vente,
- alimentation - bio-industrie de laboratoire,
- services aux personnes et aux territoires.

Il comprend :

- des enseignements généraux (français, histoire-géographie, documentation, langue vivante, biologie-écologie, mathématiques, physique-chimie, informatique, éducation socio-culturelle, éducation physique et sportive) ;
- des enseignements professionnels (techniques professionnelles, sciences économiques) ;
- des enseignements à l'initiative des établissements ;
- un stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable (une semaine en 2^{de} professionnelle et une semaine sur le cycle terminal) ;
- des travaux pratiques renforcés (chantier école) ;
- une mise à niveau des élèves (une semaine en 2^{de} professionnelle) ;
- des périodes de formation en milieu professionnel (18 à 22 semaines de stages dont 4 à 6 semaines en 2^{de} professionnelle).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.chlorofil.fr, rubrique « Diplômes et référentiels ».

LE BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Diplôme de niveau CAP, le BPA est un diplôme national du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il se prépare en 2 ans après la 3^e, en apprentissage. Il atteste une qualification professionnelle d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole. Il existe neuf spécialités de BPA.

INFO +

Diplômes et niveaux de qualification

Niveau V (ouvrier) : CAP, BPA.

Niveau IV (technicien) : bac général, technologique ou professionnel, BP ou équivalent.

Niveau III (technicien supérieur) : diplômes de niveau bac + 2 (DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales ou équivalent).

Niveau II (cadre) : diplômes de niveau bac + 3 (licence, licence professionnelle ou équivalent) ou bac + 4 (master 1 ou équivalent).

Niveau I (cadre supérieur) : diplômes de niveau bac + 5 et plus (master 2, doctorat, diplôme de grande école ou équivalent).

 Pour aller plus loin > Consultez www.onisep.fr/voie-pro

 **Ma Voie Pro**
ONISEP TOUJOURS A VOTRE CÔTÉ

Liste des bacs professionnels (dont agricoles)

Accompagnement, soins et services à la personne, options A : à domicile ; B : en structure
Accueil-relation clients et usagers ^(a)
Aéronautique, options : avionique ; structure ; systèmes
Agroéquipement
Aménagement et finition du bâtiment
Aménagements paysagers
Artisanat et métiers d'art, options : communication visuelle plurimédia ; facteur d'orgues organier ; facteur d'orgues tuyautier ; marchandisage visuel ; métiers de l'enseigne et de la signalétique ; tapissier d'ameublement ; verrerie scientifique et technique
Aviation générale
Bio-industries de transformation
Boucher-charcutier-traiteur
Boulangier-pâtissier
Commerce
Commercialisation et services en restauration
Conducteur transport routier marchandises
Conduite et gestion de l'entreprise agricole
Conduite et gestion de l'entreprise hippique
Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
Conduite et gestion des entreprises maritimes, options commerce ; pêche ; plaisance professionnelle
Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
Construction des carrosseries
Cuisine
Cultures marines
Électromécanicien marine
Esthétique, cosmétique, parfumerie
Étude et définition de produits industriels
Étude et réalisation d'agencement
Façonnage de produits imprimés, routage
Fonderie
Forêt
Gestion-administration
Gestion des milieux naturels et de la faune
Gestion des pollutions et protection de l'environnement
Hygiène, propreté, stérilisation
Interventions sur le patrimoine bâti, options A : maçonnerie ; B : charpente ; C : couverture
Laboratoire contrôle qualité
Logistique
Maintenance des équipements industriels
Maintenance des matériels, options A : matériels agricoles ; B : matériels de construction et de manutention ; C : matériels d'espaces verts
Maintenance des véhicules, options A : voitures particulières ; B : véhicules de transport routier ; C : motocycles
Maintenance nautique
Menuisier aluminium verre
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Métiers de la mode-vêtements
Métiers de la sécurité
Métiers du cuir, options chaussures ; maroquinerie ; sellerie-garnissage
Métiers du pressing et de la blanchisserie

Métiers et arts de la pierre
Microtechniques
Optique-lunetterie
Ouvrages du bâtiment : métallerie
Perruquier-posticheur
Photographie
Pilote de ligne de production
Plastiques et composites
Poissonnier-écailler-traiteur
Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons
Productions aquacoles
Productions horticoles ^(b)
Productique mécanique, option décolletage
Prothèse dentaire
Réalisation de produits imprimés et plurimédia, options A : productions graphiques ; B : productions imprimées
Réparation des carrosseries
Services aux personnes et aux territoires
Services de proximité et vie locale
Systèmes numériques, options A : sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire ; B : audiovisuels, réseau et équipement domestiques ; C : réseaux informatiques et systèmes communicants
Technicien conseil-vente de produits de jardin
Technicien conseil-vente en alimentation, options produits alimentaires ; vins et spiritueux
Technicien conseil-vente en animalerie
Technicien constructeur bois
Technicien d'études du bâtiment, options A : études et économie ; B : assistant en architecture
Technicien d'usinage
Technicien de fabrication bois et matériaux associés
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
Technicien de scierie
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
Technicien du froid et du conditionnement de l'air
Technicien en appareillage orthopédique
Technicien en chaudronnerie industrielle
Technicien en expérimentation animale
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
Technicien gaz
Technicien géomètre-topographe
Technicien menuisier-agenceur
Technicien modelleur
Technicien outilleur
Techniques d'interventions sur installations nucléaires
Traitements des matériaux
Transport
Transport fluvial
Travaux publics
Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)

Liste mise à jour en septembre 2018

(a) Dernière session en 2020. Ce bac sera remplacé par métiers de l'accueil, pour une première session en 2022.

(b) Ce bac sera remplacé par conduite de production horticole, pour une première session en 2019.

UN DIPLÔME PROFESSIONNEL

ET APRÈS ?

Dans de nombreux secteurs, CAP et bac professionnel suffisent pour démarrer dans un métier et vous pourrez vous présenter sur le marché du travail tout de suite. Vous pouvez également continuer à vous former.

Après un CAP ou un bac professionnel

La MC (mention complémentaire)

La MC se prépare en une année sous statut scolaire ou en apprentissage. Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis et facilite l'insertion dans la vie active après un premier diplôme professionnel. Par exemple, après un CAP coiffure, possibilité de préparer une MC coiffure coupe couleur; après un bac pro commercialisation et services en restauration, une MC employé barman ou organisateur de réception...

Le CS (certificat de spécialisation agricole)

Le CS se prépare en une année, en apprentissage, après un CAP agricole ou un bac professionnel agricole selon les spécialités. Il permet d'acquérir des compétences professionnelles complémentaires (diagnostic et taille des arbres, par exemple).

Après un CAP

Le BP (brevet professionnel)

Le BP se prépare en 2 ans, en apprentissage. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (électricien, libraire, boucher, menuisier...). Il est exigé dans certaines professions (par exemple, fleuriste, coiffeur ou pâtissier) pour s'installer à son compte.

Le bac professionnel

On peut préparer un bac professionnel dans une spécialité en cohérence avec celle de son CAP. Vous pourrez rejoindre directement une 1^{re} professionnelle, ce qui permet de préparer le bac professionnel en 2 ans.

Le BMA (brevet des métiers d'art)

Le BMA se prépare en 2 ans après un CAP des métiers d'art. Il forme des spécialistes en conception, mise au point, fabrication, réparation d'objets fabriqués en petites séries ou à l'unité (en joaillerie, reliure, verre, céramique, ébénisterie, etc.).

Le BTM (brevet technique des métiers)

Le BTM se prépare en 2 ans. Il permet de devenir chef d'atelier dans une entreprise artisanale, ou chef de fabrication dans les services de la production et de la commercialisation. Domaines professionnels concernés: métiers de bouche (chocolatier, glacier ou pâtissier, par exemple), énergie-électricité, mécanique, bois-ameublement, photographie, agriculture, fleuristerie, paramédical, etc. Le BTM n'est pas un diplôme de l'Éducation nationale; il est délivré par les chambres de métiers et de l'artisanat.

À noter: après un CAP, vous pouvez aussi préparer un autre CAP en une année pour renforcer votre polyvalence.

Après un bac professionnel

Le BTS/BTSA (brevet de technicien supérieur/agricole)

Le BTS/BTSA se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Tourné vers la pratique, il permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu (transport, électronique, édition, design, etc.). Environ un quart des bacheliers professionnels (apprentis compris) poursuivent en BTS ou BTSA. Un bon dossier scolaire et une forte motivation sont nécessaires.

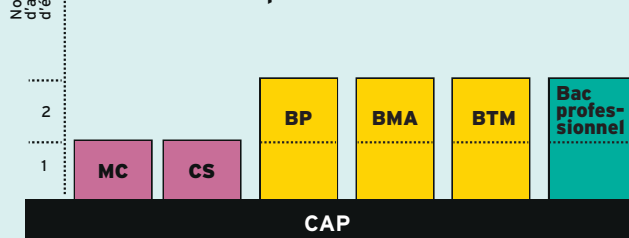
Le DMA (diplôme des métiers d'art)

Le DMA se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage, après un bac pro artisanat et métiers d'art. Il forme des techniciens ou des artisans créateurs, spécialisés en arts du bijou, de l'habitat, en arts graphiques, du textile, du costume, du décor architectural, de l'horlogerie, de la lutherie, de la régie de spectacle ou du cinéma d'animation.

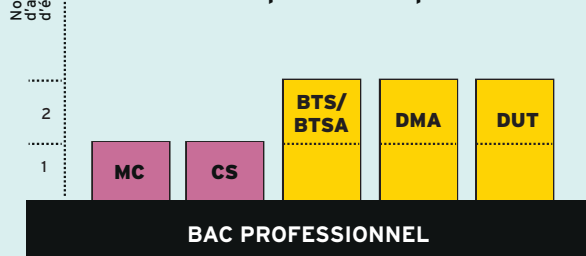
Le DUT (diplôme universitaire de technologie)

Le DUT se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Il vise la polyvalence dans un domaine professionnel assez large pour s'adapter à une famille d'emplois. Cette filière d'études correspond moins au profil des bacheliers professionnels, car elle privilégie la théorie et non la pratique, et sélectionne les étudiants à partir des matières générales. ■

Nombre d'années d'études
Principales formations accessibles directement après un CAP



Nombre d'années d'études
Principales formations accessibles directement après un bac professionnel





À COMMANDER EN LIGNE
Version papier ou numérique

TOUTES LES PUBLICATIONS POUR BIEN S'ORIENTER



CHOISIR LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Objectif: préparer, en 3 ans (2^{de}, 1^{re} et terminale), un bac général ou un bac technologique, des diplômes visant essentiellement une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

● EN CLASSE DE 2^{DE}: SE DÉTERMINER

La classe de 2^{de} générale et technologique doit vous permettre de préparer et de préciser vos choix pour une orientation en cycle terminal, soit général, soit technologique. L'emploi du temps comprend une part d'enseignements communs à tous les élèves pour acquérir une culture générale et des méthodes de travail.

Depuis la rentrée 2018

- Un test de positionnement en français et en mathématiques a lieu en début d'année.
- Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé tout au long de l'année (maîtrise de l'expression écrite et orale), notamment en fonction des résultats du test.
- Un accompagnement au choix de l'orientation aide l'élève à choisir son avenir, en particulier sa classe de 1^{re} (54 heures annuelles, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement).

À noter: l'accès en série TMD (techniques de la musique et de la danse) se fait à partir d'une 2^{de} spécifique (admission sur dossier, entretien et tests d'aptitude). L'accès en série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) se fait à partir d'une 2^{de} spécifique ou d'une 2^{de} générale et technologique.

● EN CLASSES DE 1^{RE} ET DE TERMINALE

À partir de la rentrée 2019 (pour les élèves de 1^{re}), l'organisation du lycée général et technologique va préparer au nouveau baccalauréat (1^{re} session en 2021).

La voie générale

Elle offre trois types d'enseignements:

- des enseignements communs;
- des enseignements de spécialité choisis par l'élève (trois en 1^{re} et deux en terminale);
- un temps d'aide à l'orientation tout au long du lycée pour préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Les élèves peuvent aussi choisir parmi des enseignements optionnels (*lire p. 16*).

La voie technologique

Elle propose différentes séries (sciences et technologies de la santé et du social, sciences et technologies du design et des arts appliqués, sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration, sciences et technologies du management et de la gestion, sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, etc.).

Toutes bénéficient d'enseignements communs et d'enseignements de spécialité propres à la série choisie. Les élèves peuvent aussi choisir parmi des enseignements optionnels (*lire p. 17*). ■

LA 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Cette 1^{re} année de lycée va vous permettre d'acquérir une culture générale commune, d'approfondir vos connaissances et vos compétences, et de découvrir de nouvelles disciplines.

10 ENSEIGNEMENTS COMMUNS

10 enseignements sont communs à tous les élèves.

■ Français

Quatre grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre les XVII^e et XX^e siècles) au travers de groupements de textes et d'œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

■ Histoire-géographie

L'histoire des Européens est replacée dans celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIX^e siècle.

En géographie, le programme, centré sur les questions du développement durable, comporte quatre thèmes: enjeux du développement; gérer les ressources terrestres; aménager la ville; gérer les espaces terrestres.

Langues vivantes étrangères

L'objectif des LVA et LVB est de développer des compétences de communication : compréhension de la langue à partir de supports variés, expression orale, expression écrite et découverte de la culture des sociétés dont on étudie la langue.

Sciences économiques et sociales

Découvrir les notions, les méthodes spécifiques aux sciences économiques et à la sociologie à partir de quelques grandes problématiques contemporaines, comme la consommation des ménages ou la production des entreprises.

Mathématiques

Le programme est organisé autour de trois domaines : fonctions ; géométrie ; statistiques et probabilités. Les activités mathématiques sont diversifiées : chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.

Physique-chimie

Trois thèmes centraux (la santé ; la pratique du sport ; l'Univers) permettent d'aborder de grandes questions de société, tout en dispensant des connaissances scientifiques. Une place importante est donnée à la démarche scientifique et à l'approche expérimentale.

Sciences de la vie et de la Terre

Les trois thématiques de SVT (la Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé) traitent des grands problèmes auxquels l'humanité se trouve aujourd'hui confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes d'argumentation des sciences.

Éducation physique et sportive

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques, par exemple course, natation, gymnastique, sports collectifs, danse. L'objectif est de développer sa motricité et d'entretenir sa santé.

Enseignement moral et civique

À partir d'études de cas autour de « La personne et l'État de droit » et « Égalité et discrimination », les élèves sont amenés à identifier et à expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques, à développer leur expression personnelle, leur argumentation et leur sens critique, tout en s'impliquant dans le travail d'équipe.

Sciences numériques et technologie

Cet enseignement étudie les principales composantes du numérique et de la technologie pour découvrir les enjeux et les problématiques actuelles.

LES SÉRIES DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE**Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)**

Pour les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical.

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Pour les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement.

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Pour les élèves attirés par les applications de l'art (mode, design...), la conception et la réalisation d'objets ou d'espaces.

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Pour les élèves intéressés par l'hôtellerie et la restauration.

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Pour les élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits.

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

Pour les élèves s'intéressant aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie...

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Pour les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail.

Techniques de la musique et de la danse (TMD)

Accessible après une 2^{de} spécifique, ce bac s'adresse aux instrumentistes et aux danseurs qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire. Motivation et résistance physique sont de rigueur.

Retrouvez le programme et la grille horaire sur www.onisep.fr.

INFO +**Tutorat**

En collaboration avec le psychologue de l'Éducation nationale et votre professeur principal, un **tuteur** (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous conseiller et vous guider dans votre parcours de formation et d'orientation.

Mise à niveau

Sur recommandation du conseil de classe, des **stages de mise à niveau** peuvent vous être proposés au cours de l'année scolaire ou pendant les vacances. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

L'évaluation des langues et l'ouverture européenne et internationale

Chaque élève étudie au minimum deux langues vivantes.

Les compétences écrites et orales des deux langues obligatoires seront évaluées au baccalauréat selon les standards européens dans le cadre d'un contrôle continu. Parallèlement, la logique de certification a vocation à se développer d'abord en direction des élèves qui suivent des cursus à dimension internationale (sections internationales, sections européennes...).



Liste et volumes horaires des enseignements de 2^{de} générale et technologique

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère ou régionale)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologies	1 h 30
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	HORAIRE ÉLÈVE
1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU CHOIX PARI :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin (a)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec (a)	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou histoire des arts ou danse ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	3 h
1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX PARI :	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Atelier artistique	72 h annuelles
ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE	
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h

(a) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE SECONDE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION Les trois axes

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation.

LA 2^{DE} STHR

La classe de 2^{de} de la série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) adopte un fonctionnement spécifique. Comme tous les élèves de 2^{de}, ceux de STHR suivent des enseignements communs et des enseignements optionnels. Mais ils effectuent également des stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel.

Liste et volumes horaires des enseignements

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Mathématiques	3 h
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère dont obligatoirement l'anglais)	5 h
Éducation physique et sportive	2 h
Sciences	3 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Économie et gestion hôtelière	2 h
Sciences et technologies des services	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h
Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel	4 semaines
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS : 2 AU PLUS PARMIS LES SUIVANTS	HORAIRE ÉLÈVE
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou histoire des arts ou danse ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

INFO +

Les stages passerelles

Les élèves volontaires peuvent bénéficier de stages passerelles pour leur permettre de changer d'orientation. Se renseigner auprès du professeur principal ou du psychologue de l'Éducation nationale.

NOUVEAU

14,90€

EXPLOREZ L'UNIVERS DES MÉTIERS

LE DICO DES MÉTIERS

NOUVEAU
LE JEU DES MÉTIERS INSOLITES

600 MÉTIERS À DÉCOUVRIR

27 CLÉS POUR CONFORTER SES GOÛTS, SES ENVIES ET SES APTITUDES

disponible sur onisep.fr rubrique la librairie

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

LA VOIE GÉNÉRALE (1^{RE} ET TERMINALE)

Ce cycle de 2 ans a pour objectif de vous préparer à l'obtention du baccalauréat général et à votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Liste et volumes horaires des enseignements

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	1 ^{RE}	TERMINALE
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère ou régionale)	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
→ ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 ^{RE} 3 AU CHOIX	TERMINALE 2 AU CHOIX
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre. Les arts du cirque ne peuvent être choisis qu'en enseignement de spécialité)	4 h	6 h
Biologie-écologie (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	4 h	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères	4 h	6 h
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Physique-chimie	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	1 ^{RE}	TERMINALE
A) 1 ENSEIGNEMENT PARI :		
Mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité mathématiques)	-	3 h
Mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en terminale la spécialité mathématiques)	-	3 h
Droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h
B) 1 ENSEIGNEMENT PARI :		
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h	3 h
LCA : latin (a)	3 h	3 h
LCA : grec (a)	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)	3 h	3 h
ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE		
Agronomie - Économie - Territoires	3 h	3 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h	3 h
Pratiques professionnelles	3 h	3 h

(a) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE LA VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

Tous les élèves de 1^{re} et de terminale de la voie générale suivent des enseignements communs. En classe de 1^{re}, l'élève suit trois enseignements de spécialité. En classe de terminale, il en choisit deux parmi ceux suivis en 1^{re}. À noter : l'élève peut changer d'enseignements de spécialité entre la 1^{re} et la terminale avec l'accord des professeurs et du chef d'établissement. Le choix des enseignements de spécialité de 1^{re} par les élèves s'effectue à partir du 2^e trimestre de 2^{de}. Ce choix, préparé notamment grâce à l'accompagnement à l'orientation tout au long de l'année de 2^{de}, est éclairé par l'avis du conseil de classe à la fin des 2^e et 3^e trimestres de 2^{de}. À la fin du 2^e trimestre de l'année de 1^{re}, l'élève indique les deux enseignements de spécialité qu'il conservera en terminale. Il peut aussi choisir des enseignements optionnels.

LA VOIE TECHNOLOGIQUE (1^{RE} ET TERMINALE)

Cette voie prépare au baccalauréat technologique, à la poursuite d'études en 2 ou 3 ans après le bac, voire au-delà. Elle comporte huit séries, organisées autour de grands domaines. Toutes bénéficient d'enseignements communs et d'enseignements de spécialité propres à la série choisie.

Liste et volumes horaires des enseignements

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS		1 ^{RE}	TERMINALE
Français		3 h - 3 h 30 (a)	-
Philosophie		-	2 h
Histoire-géographie		1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique		18 h annuelles 0 h 30 (a)	18 h annuelles 0 h 30 (a)
Langue vivante A étrangère et langue vivante B étrangère ou régionale + enseignement technologique en langue vivante A		4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30 (a)	4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30 (a)
Éducation physique et sportive		2 h	2 h
Mathématiques		3 h	3 h
Éducation socio-culturelle (dans les lycées d'enseignement agricole)		1 h	1 h
Technologies de l'informatique et du multimédia (dans les lycées d'enseignement agricole)		0 h 30	0 h 30
SÉRIES	→ ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 ^{RE}	TERMINALE
ST2S	Physique-chimie pour la santé	3 h	-
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	-
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	-	8 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45	6 h 45
	Territoires et sociétés	2 h 30	-
	Technologie	3 h	-
	Territoires et technologie	-	4 h 30
STD2A	Physique-chimie	2 h	-
	Outils et langages numériques	2 h	-
	Design et métiers d'art	14 h	-
	Analyse et méthodes en design	-	9 h
	Conception et création en design et métiers d'art	-	9 h
STHR	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	3 h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services	10 h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	-	13 h
	Économie - gestion hôtelière	5 h	5 h
STI2D	Innovation technologique	3 h	-
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	-
	Ingénierie, innovation et développement durable (I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique	-	12 h
	Physique-chimie et mathématiques	6 h	6 h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5 h	5 h
	Biochimie-biologie	4 h	-
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	-
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	-	13 h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7 h	-
	Management	4 h	-
	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	-	10 h
	Droit et économie	4 h	6 h
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS			
AU CHOIX DU CANDIDAT, 2 ENSEIGNEMENTS AU PLUS PARI :			
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)		3 h	3 h
Éducation physique et sportive		3 h	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale (uniquement pour la série STHR)		3 h	3 h
Atelier artistique		72 h annuelles	72 h annuelles
LVC (langue vivante étrangère ou régionale ou langue des signes) / Pratiques physiques et sportives / Hippologie et équitation / Pratiques sociales et culturelles / Pratiques professionnelles (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)			

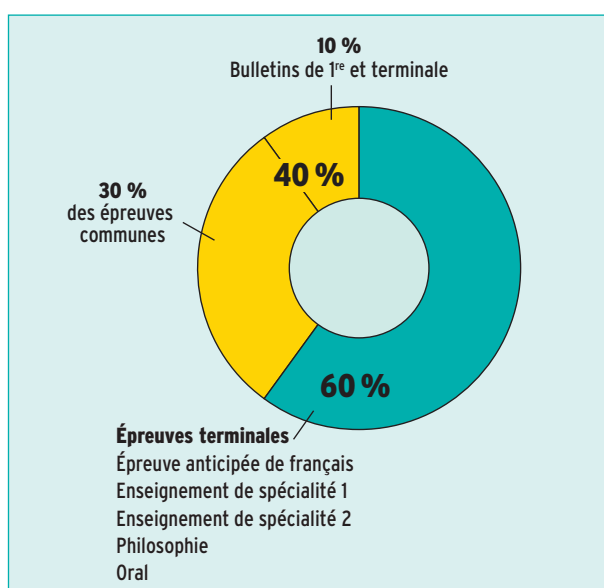
(a) Dans les lycées d'enseignement agricole.

VERS LE BACCALAURÉAT 2021

PRÉSENTATION

En juin 2021, le baccalauréat général reposera sur une part d'épreuves terminales (60 %) pour acquérir une culture commune et approfondir ses connaissances par des enseignements de spécialité, et sur une part de contrôle continu (40 %).

À noter : la nouvelle organisation du baccalauréat entend améliorer les modalités d'aménagement de l'examen pour les élèves en situation de handicap afin de renforcer une école entièrement inclusive.



LE CONTRÔLE CONTINU

- Le contrôle continu reposera sur des épreuves communes organisées au cours des années de 1^{re} et de terminale. Celles-ci porteront sur les disciplines étudiées par l'élève ne faisant pas l'objet d'une épreuve terminale.

- Pour garantir l'égalité entre les candidats et les établissements scolaires, une « banque nationale numérique de sujets » sera mise en place, les copies anonymisées seront corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève. Une harmonisation sera assurée.

- Les bulletins scolaires seront pris en compte pour une part (10 %) de la note finale afin de valoriser la régularité du travail de l'élève.

LES ÉPREUVES FINALES

EN CLASSE DE 1^{RE} :

→ Une épreuve anticipée écrite et orale de français (juin 2020).

EN CLASSE DE TERMINALE : QUATRE ÉPREUVES (SESSION 2021)

→ Deux épreuves écrites sur les enseignements de spécialité choisies par le candidat (printemps 2021).

→ Une épreuve écrite de philosophie (juin 2021).

→ Un oral préparé tout au long du cycle terminal (juin 2021).

Bac général Liste et coefficients des épreuves

→ ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU	COEFFICIENT
Histoire-géographie	30 (affecté à la moyenne des notes obtenues)
Langue vivante A	
Langue vivante B	
Enseignement scientifique	
Éducation physique et sportive	
Enseignement de spécialité suivi en classe de 1 ^{re}	
Coefficient 10 affecté à la moyenne de l'évaluation des résultats de l'élève au cours du cycle terminal (1 ^{re} /terminale)	
→ ÉPREUVES TERMINALES	COEFFICIENT
ÉPREUVES ANTICIPÉES	
Français écrit	5
Français oral	5
ÉPREUVES FINALES	
Philosophie	8
Épreuve orale terminale	10
Épreuves de spécialité (2 au choix)	16 x 2
TOTAL	100

Bac technologique Liste et coefficients des épreuves

→ ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU	COEFFICIENT
Histoire-géographie	30 (affecté à la moyenne des notes obtenues)
Langue vivante A	
Langue vivante B	
Mathématiques	
Éducation physique et sportive	
Enseignements de spécialité suivis en classe de 1 ^{re}	
Coefficient 10 affecté à la moyenne de l'évaluation des résultats de l'élève au cours du cycle terminal (1 ^{re} /terminale)	
→ ÉPREUVES TERMINALES	COEFFICIENT
ÉPREUVES ANTICIPÉES	
Français écrit	5
Français oral	5
ÉPREUVES FINALES	
Philosophie	4
Épreuve orale terminale	14
Épreuves de spécialité de la série	16 x 2
TOTAL	100

AVEC L'ÉCOLE DES MÉTIERS SNCF, CHOISISSEZ LA MEILLEURE DESTINATION POUR VOTRE AVENIR.

SNCF vous forme, en alternance, pour les métiers de la maintenance des trains, du bâtiment, des travaux de l'infrastructure, de la circulation ferroviaire et de la relation client. Les formations sont rémunérées et les diplômes reconnus par l'État.



Credit photo : Maxime HURIEZ/SNCF

SNCF Rapprochons-nous



➔ [SNCF RECRUTE SUR SNCF.COM/FORMATION](http://SNCF.COM/FORMATION)

onisep.fr

*Des infos pour vous aider à préparer
vos choix d'orientation*

APRÈS LA 3E MON ENFANT À UN PROJET MON ENFANT N'A PAS DE PROJET

LES TEMPS FORTS DE L'ORIENTATION
Voir le calendrier

LES INTERLOCUTEURS
Qui sont-ils ?

TOUTES LES RESSOURCES DISPONIBLES
Voir les ressources

L'École expliquée
aux parents

Répondez à quelques questions de l'Onisep pour découvrir les métiers qui vous correspondent.

Les études, les diplômes,
les établissements
de formation, les métiers

PRÈS DE CHEZ VOUS

Des informations de proximité,
spécifiques à chaque académie,
à chaque région



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Ci-dessous les questions le plus souvent posées au service en ligne de l'Onisep « Mon orientation en ligne » et les réponses de nos conseillers.

Je change d'académie. Quelles sont les démarches d'inscription ?

Si vous êtes scolarisé dans un établissement public ou dans un établissement privé sous contrat, c'est au principal de votre collège de transmettre votre dossier à la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale) correspondant à votre nouveau domicile. La décision d'orientation du collège d'origine sera prise en compte pour l'inscription au lycée. Vous pouvez vous-même contacter le service scolarité de la DSDEN pour connaître le calendrier de l'affectation, ainsi que les modalités d'admission en fonction des vœux qui ont été formulés.

La sectorisation est-elle systématique ?

La sectorisation consiste à affecter un élève dans un établissement en fonction de son domicile et/ou de son collège d'origine. Cependant, la famille peut faire une demande de dérogation. Cette demande sera satisfaite s'il reste des places non prises par les élèves du secteur. La DSDEN accorde les dérogations en fonction des directives fixées dans l'académie selon les critères nationaux suivants, par ordre de priorité :

- 1/ élèves en situation de handicap ;
- 2/ élèves nécessitant une prise en charge médicale importante, à proximité de l'établissement demandé ;
- 3/ élèves boursiers au mérite ;
- 4/ élèves boursiers sur critères sociaux ;
- 5/ élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé/e dans l'établissement souhaité ;
- 6/ élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité ;
- 7/ élèves suivant un parcours scolaire particulier.

Et si je n'avais pas de place en lycée à la rentrée ?

Pour éviter cette situation, indiquez plusieurs vœux en termes de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités ou sections rares ou très demandées. Restez toujours joignable, particulièrement en juillet, et assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires si vous partez en vacances. En cas de difficultés, le principal de votre collège peut vous accompagner dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du CIO (centre d'information et d'orientation), en lien avec les services départementaux ou rectoraux de l'Éducation nationale.

Que faire après le bac professionnel ?

Les bacs professionnels offrent un accès direct à l'emploi. Cependant, de plus en plus de bacheliers professionnels souhaitent faire des études supérieures. Sous réserve d'un bon dossier et d'une forte motivation, vous pouvez préparer un BTS (brevet de technicien supérieur) ou un BTSA (brevet de technicien supérieur agricole), sous statut scolaire ou en apprentissage. Les élèves ou les apprentis ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit en BTS/BTSA dans une spécialité correspondant à leur bac. Des dispositifs d'accompagnement destinés aux bacheliers professionnels sont mis en place dans un certain nombre de lycées pour favoriser leur adaptation dans l'enseignement supérieur.

Les bourses au lycée, comment ça marche ?

Élève en 2^{de}, 1^{re}, terminale ou en CAP dans un établissement public ou privé, vous pouvez prétendre à une bourse selon les ressources et les charges de votre famille. La bourse comporte six échelons, qui vont de 435 à 921 € (rentrée 2017). Cette somme est versée en trois fois, à la fin de chaque trimestre. Vous devez avoir déposé votre dossier au secrétariat de l'établissement scolaire avant la fin de votre classe de 3^e. Pour en savoir plus : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F616.

Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Les sections européennes sont proposées en lycée général, technologique ou professionnel aux élèves désireux de poursuivre ensuite dans des établissements européens. Le niveau dans la langue choisie et la motivation sont déterminants pour y accéder. Ces sections comprennent, en plus des matières suivies avec les autres élèves, l'apprentissage renforcé d'une langue vivante et l'enseignement en langue étrangère d'une ou de plusieurs autres disciplines (histoire-géographie, mathématiques...). La connaissance de la culture du pays concerné est aussi approfondie par des échanges et, notamment, par des stages professionnels à l'étranger pour les lycéens professionnels. Le diplôme du bac porte la mention de la section suivie.

Je n'ai pas de projet professionnel précis. Est-ce gênant ?

En 3^e, il est rare d'avoir une idée précise d'un futur métier. C'est pourtant la période où l'on vous demande de commencer à y réfléchir. Posez des questions autour de vous, rencontrez un psychologue de l'Éducation nationale, consultez les ressources d'information au CDI (centre de documentation et d'information), discutez-en avec votre entourage, en famille et au collège. Profitez du stage d'observation en entreprise pour interroger des professionnels sur leur parcours, allez aux salons, forums, journées portes ouvertes et appuyez-vous sur les ressources auxquelles vous avez eu accès dans Folios (*lire p. 3*).

J'ai des problèmes de santé. Quelles études envisager ?

Il est en effet important de prendre en compte votre état de santé ou votre handicap dans vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e, afin de construire un projet professionnel que vous pourrez mener jusqu'au bout. Pour cela, profitez du stage en entreprise lors de votre année de 3^e pour observer les conditions de travail et poser des questions aux salariés. Demandez l'avis du médecin de l'Éducation nationale et de votre médecin spécialiste pour connaître les éventuelles incompatibilités. N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation nationale et, si vous êtes en situation de handicap, l'enseignant référent et l'équipe de suivi de la scolarisation pour envisager plusieurs solutions de poursuite d'études et d'accès à un métier.



Pour aller plus loin

> L'Onisep propose une réponse personnalisée à vos questions. Trois moyens pour nous contacter : par courrier électronique via www.monorientationenligne.fr ; par tchat ; par téléphone au 01 77 77 12 25 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi, de 10 h à 20 h en métropole ; au 05 96 53 12 25 du lundi au vendredi de 8 h à 15 h (heures locales) pour les académies de Guadeloupe et Martinique, et de 9 h à 16 h (heures locales) pour l'académie de Guyane.

ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Il est important d'anticiper vos choix d'orientation et de vous poser les bonnes questions pour trouver les formations et les établissements qui répondent à vos besoins éducatifs particuliers. Pour vous aider, sept questions-réponses.

Que recouvre la situation de handicap ?

La notion de handicap évoque un déficit, des limitations, mais surtout les conséquences sur la vie sociale des personnes. De ce fait, un élève présentant des troubles des apprentissages ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, voit sa situation de handicap reconnue comme telle par la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) qui siège à la MDPH (maison départementale des personnes handicapées). Il peut ainsi bénéficier, avec l'accord de la famille, d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation) qui précise les aménagements et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales à mettre en place en fonction des besoins de l'élève.

Qu'est-ce que l'école inclusive ?

La loi pour la refondation de l'École de la République précise que le service public d'éducation doit veiller à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Il consacre ainsi une approche nouvelle : quels que soient les besoins particuliers de l'élève, c'est à l'école de s'assurer que l'environnement est adapté à sa scolarité. Sur la base du PPS, la CDAPH, au vu des propositions faites par l'équipe pluridisciplinaire et des observations de la famille, prend l'ensemble des décisions qui relèvent de sa compétence concernant la scolarisation de l'élève et, le cas échéant, l'attribution d'une aide humaine, l'orientation et toutes mesures de compensation utiles (matériel pédagogique adapté, accompagnement médico-social, etc.).

Quelles aides au lycée ?

Un élève en situation de handicap peut bénéficier, en fonction de ses besoins, d'une aide humaine, d'aides techniques, de séances de rééducation et d'aménagements des conditions pour passer les examens. De plus, il peut être dispensé de certains cours ou recevoir des enseignements adaptés, par exemple en EPS (éducation physique et sportive). Dans toute la mesure du possible et à chaque fois que le PPS indique que les soins et l'accompagnement ont lieu pendant le temps scolaire, les éducateurs du service de soins interviennent en classe, avec l'enseignant. Les soins par des professionnels libéraux se déroulent prioritairement dans les locaux du praticien ou au domicile de la famille.

Qu'est-ce qu'une Ulis ?

Quand les objectifs d'apprentissage requièrent des modalités adaptées, l'élève peut être orienté en Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire) au sein du lycée. Il bénéficie alors de ce dispositif à effectif réduit dans lequel sont regroupés des élèves en situation de handicap ayant des besoins éducatifs spécifiques. Le reste du temps, l'élève suit des enseignements en classe ordinaire. La discipline et le niveau d'enseignement sont définis en fonction de son PPS (projet personnalisé de scolarisation) afin de répondre à ses besoins. Pour savoir s'il existe une Ulis près de chez vous, consultez www.onisep.fr/handicap, recherche thématique « Une structure handicap ».

Quel parcours de formation après le collège ?

L'équipe de suivi de la scolarisation, réunie par l'enseignant référent, facilite la mise en œuvre et assure le suivi de chaque projet personnalisé de scolarisation. Elle propose les aménagements nécessaires pour garantir la continuité du parcours de formation de l'élève. Celui-ci peut rejoindre :

- la voie générale et technologique avec un possible appui d'une Ulis lycée;

- la voie professionnelle, avec un possible appui d'une Ulis lycée, en lycée professionnel ou polyvalent, dans un Erea (établissement régional d'enseignement adapté), ou sous statut d'apprenti en CFA (centre de formation d'apprentis) ou UFA (unité de formation en apprentissage) en lycée.

À noter : la scolarisation avec l'appui d'une Ulis lycée est subordonnée à la décision d'orientation prise par la CDAPH;

- une formation préprofessionnelle et professionnelle au sein d'un IME (institut médico-éducatif) ou d'une SIPFP (section d'initiation et de première formation professionnelle).

Les élèves en situation de handicap bénéficient, au même titre que tous les élèves, des phases d'information et d'orientation.

Quels sont les interlocuteurs ?

ERSEH (enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap), médecins de l'Éducation nationale et bien sûr MDPH (maison départementale des personnes handicapées) sont les interlocuteurs et structures incontournables.

L'enseignant référent favorise la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du PPS (projet personnalisé de scolarisation). Il fait aussi le lien entre la famille de l'élève, l'équipe éducative et la MDPH.

Stages, apprentissage : quels aménagements ?

Outre les aménagements de la scolarité et des examens, il existe aussi des dispositions spécifiques relatives aux stages et aux formations suivies en alternance. Il est possible, à partir de 16 ans, de demander à bénéficier de la RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Par ailleurs, l'apprenti bénéficiant de la RQTH peut souscrire un contrat d'apprentissage aménagé. Dans certains CFA (centres de formation d'apprentis), un référent accueille et informe les jeunes en situation de handicap. Des aménagements de la scolarité, des aides pédagogiques et un accompagnement pour trouver un employeur sont possibles. L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) financent des aides techniques et humaines pour l'adaptation du poste de travail.



Pour aller plus loin

> L'Onisep propose une réponse personnalisée à vos questions. Trois moyens pour nous contacter :
par courrier électronique via www.monorientationenligne.fr ;
par tchat ; par téléphone au 01 77 77 12 25 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi, de 10 h à 20 h en métropole ; au 05 96 53 12 25 du lundi au vendredi de 8 h à 15 h (heures locales) pour les académies de Guadeloupe et Martinique, et de 9 h à 16 h (heures locales) pour l'académie de Guyane.

LES FORMATIONS EN CORSE RENTRÉE 2019

APRES LA 3^E CHOISIR SON PARCOURS DE FORMATION

Après la 3 ^e choisir son parcours de formation	p.25
Calendrier	p. 26
L'orientation et l'affectation	p. 27

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

La voie professionnelle	p. 28
Les diplômes professionnels par domaines	p. 32
Le lycée Professionnel Maritime et Aquacole de Bastia	p. 35
Les établissements et leurs formations	p. 36
Les lycées agricoles de Corse	p. 37
Les établissements de formation par apprentissage	p. 38

LES FORMATIONS GENERALES ET TECHNOLOGIQUES

La seconde générale générale et technologique.....	p. 40
Les langues vivantes	p. 41
Les enseignements optionnels	p. 42
Les séries technologiques	p. 46
Les établissements et leurs formations.....	p. 48

LES FORMATIONS PARTICULIÈRES

Les sections sportives scolaires.....	p. 50
Les sections linguistiques	p. 51
Handicap et scolarité	p. 52
Les écoles spécialisées	p. 54

LES ADRESSES UTILES

Les CIO et autres adresses	p.56
----------------------------------	------



Avertissement

La carte des formations et la capacité d'accueil des établissements connaissent des évolutions ou des adaptations pendant l'année scolaire. Pour en savoir plus sur ces dernières en temps réel, consultez www.onisep.fr.

APRES LA 3^E CHOISIR SON PARCOURS DE FORMATION

Après la classe de 3e, l'élève et sa famille peuvent choisir la voie professionnelle ou la voie générale et technologique. Pour faire votre choix, informez-vous et évaluez vos centres d'intérêt. Les professeurs principaux et les psy-En sont là pour vous aider à réfléchir à votre orientation.

Des outils existent également pour vous accompagner dans le choix de votre projet :

- pour la voie générale et technologique, consultez le site Secondes2018-2019.fr
- pour la voie professionnelle, consultez l'espace [Voie pro](#) sur le site de l'Onisep

APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME :

➔ CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE

Vous choisissez de poursuivre en :

- **Première année de Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP).** Cette formation en Lycée Professionnel ou en Centre de Formation des Apprentis prépare à un métier précis. Son but est l'insertion professionnelle. Vous pourrez aussi rejoindre une première professionnelle.

- **Seconde professionnelle.** La seconde professionnelle prépare à un bac professionnel. En Lycée Professionnel ou en Centre de Formation des Apprentis vous préparez en 3 ans un baccalauréat professionnel qui ouvre la porte à l'enseignement supérieur notamment au brevet de technicien supérieur (BTS) et prépare également à une insertion professionnelle.

➔ CHOISIR LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

En classe de seconde générale et technologique, vous testez vos goûts et vos aptitudes avant de choisir une première générale ou technologique.

Après la seconde GT, en Lycée d'Enseignement Général et Technologique, vous préparez :

- **soit le baccalauréat général** qui ouvre la porte à l'enseignement supérieur, notamment à une licence ou à une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE).
- **soit le baccalauréat technologique** qui ouvre la porte à l'enseignement supérieur notamment à un diplôme universitaire technologique (DUT). Six séries de baccalauréats technologiques sur huit sont proposées en Corse.

CFA = Centre de Formation des Apprentis

CPGE = Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles

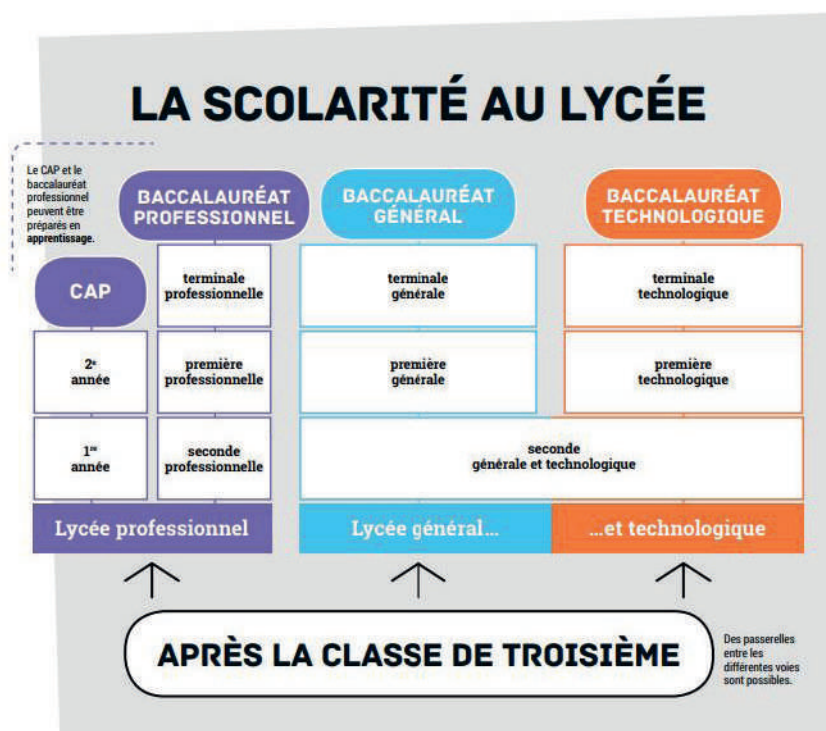
LEGT = Lycée d'Enseignement Général et Technologique

LP = Lycée Professionnel

BTS = Brevet de Technicien Supérieur

CAP = Certificat d'aptitude professionnelle

DUT = Diplôme Universitaire Technologique



L'ORIENTATION & L'AFFECTATION

classe de
3^e

En 3e, vous précisez votre projet d'orientation avec l'aide de vos professeurs.
Vous préparez la poursuite de votre scolarité.

LES TROIS GRANDES ETAPES DE VOTRE PROJET

1 REFLEXION

Au 1er trimestre, vous commencez à réfléchir à votre poursuite d'études. Vous allez choisir de poursuivre votre scolarité en **voie générale et technologique** ou en **voie professionnelle**.



OCT.
DEC.

2 DIALOGUE

Au 2e trimestre, vous formulez un ou plusieurs **vœux provisoires** sur la **fiche de dialogue** donnée par votre collègue :

- seconde générale et technologique ;
- seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
- 1re année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage)

Le **conseil de classe** examinera vos vœux et donnera un **avis provisoire** d'orientation.



JANV.
FEV.



MARS.
AVRIL.

3 CHOIX

Au 3e trimestre, vous formulez vos **vœux définitifs** sur la **fiche de dialogue**. Vous formulez 3 vœux par ordre de préférence.

Le **conseil de classe** formule une **proposition d'orientation** :

- si elle correspond à votre choix, elle est validée ;
- si la proposition est différente, un entretien est organisé avec votre famille et le chef d'établissement.

Vous recevez la **notification d'inscription** au lycée qui précise la formation et le lycée où vous poursuivrez votre scolarité.

A sa réception **vous vous inscrivez** dans l'établissement indiqué.



MAI.



JUIN.



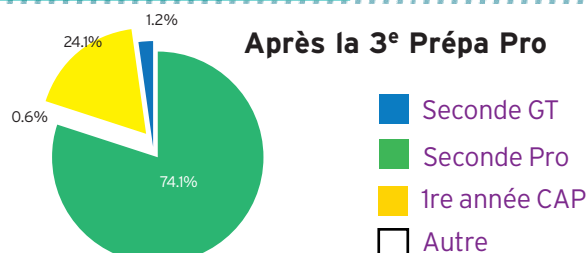
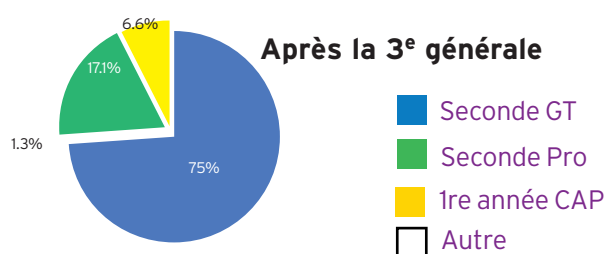
Fin Juin
Début
juillet



ORIENTATION ET AFFECTATION

Avant le conseil de classe du deuxième trimestre, vous exprimez des intentions d'orientation.
Au troisième trimestre, avant le conseil de classe, vous remplissez un dossier en classant vos vœux par ordre de préférence.
C'est un moment important de votre scolarité, avec des étapes clés à ne pas manquer. Voir le calendrier.

OÙ VONT LES ÉLÈVES APRÈS LA 3^E EN CORSE ?



LA FICHE D'ORIENTATION

Elle est le support du dialogue entre vous et l'établissement pour l'orientation après le collège. Elle vous a été distribuée avant le conseil de classe du 2^e trimestre.

Au **2^e trimestre**, vous avez exprimé des **demandes provisoires**. Le conseil de classe a apporté une **réponse provisoire**.

Au **3^e trimestre** vous exprimez des **demandes définitives**. Vous indiquez un vœu ou plusieurs vœux par ordre de préférence sur la voie d'orientation :

- 2^{de} générale ou technologique / 2^{de} professionnelle / 1^{re} année de CAP.
Le conseil de classe du 3^e trimestre émet une **proposition définitive**. Elle permet au chef d'établissement de prendre une **décision d'orientation** ou une décision de redoublement.

Si vous êtes d'accord avec cette décision, celle-ci devient définitive.
Si vous n'êtes pas d'accord, le chef d'établissement vous invite à un entretien.

Si le désaccord subsiste à la suite de l'entretien, vous pouvez faire appel.

La commission d'appel prononce une décision d'orientation définitive.
La fiche d'orientation reprend chaque étape de ce dialogue.

Pendant toute la procédure d'orientation, vous pouvez vous faire accompagner par le professeur principal et le Psy-EN.

LA FICHE D'AFFECTATION

Elle est le support du dialogue entre vous et la rectrice par l'intermédiaire des inspecteurs d'académie-directeurs départementaux des services de l'Éducation nationale pour une affectation en première année dans un LEGT ou un LP.

Elle vous est distribuée au 3^e trimestre. Elle est suivie par l'établissement avec la fiche d'orientation.

Vous la renseignez parallèlement à la fiche d'orientation.

Vous indiquez vos vœux en précisant :

- l'établissement demandé ;
 - la seconde Générale et Technologique
 - la spécialité du CAP ou du baccalauréat professionnel demandée (p. 36).
- Pour chaque formation dont la capacité d'accueil est limitée (2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP), un classement des candidatures est réalisé par l'application informatisée AFFELNET Lycée.

Ce classement prend en compte : le lycée le plus proche du collège, les résultats scolaires de l'élève, le nombre de places disponibles, ou la formation professionnelle demandée. Pour l'accès aux formations professionnelles, des bonus sont accordés pour le 1^{er} vœu et dans le cadre des procédures spécifiques à certaines formations (p.28)

La période de consolidation à l'entrée au lycée

Les élèves ayant débuté leur formation en septembre peuvent changer, sur proposition de l'équipe pédagogique, soit de spécialité dans un même secteur professionnel, soit de secteur professionnel, sous réserve de places disponibles dans les formations demandées.

LA FICHE LIAISON "COLLEGE-COMMISSION" LOCALE

Au troisième trimestre, vous pouvez être amenés à renseigner une fiche "Liaison collège - commission locale" si vous êtes concernés par :

- Un handicap
- Une situation médicale
- Une situation sociale prioritaire dont un déménagement
- Un parcours pédagogique particulier
- Un rapprochement de fratrie

- Un enseignement optionnel de 2^{de} GT qui n'est pas disponible dans le lycée de proximité

- Une demande pour convenance personnelle

Vous indiquerez l'un de ces motifs qui peut justifier d'une demande de préadmission prioritaire dans un lycée ou d'une demande de préadmission dans un lycée différent de votre lycée de proximité.

Votre demande sera étudiée par une commission locale de préadmission.

LA VOIE PROFESSIONNELLE

POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.

La voie professionnelle propose :

- une préparation au bac professionnel en 3 ans (comme tous les autres bacs),
- un diplôme présenté en cours de formation (CAP, BEP) puis le bac pro à l'issue de la terminale professionnelle,
- une préparation au CAP en deux ans,
- des passerelles dans la limite des places disponibles :
 - ⇒ entre la seconde professionnelle et la deuxième année de CAP du même domaine professionnel,
 - ⇒ entre la deuxième année de CAP et la première professionnelle du même domaine professionnel,
 - ⇒ entre la seconde professionnelle complète et une première technologique ou générale.

STATUT SCOLAIRE / STATUT APPRENTISSAGE

Dans l'Académie de Corse, on recense près de 70 spécialités de CAP et une quarantaine de spécialités de baccalauréat professionnel. Ces formations couvrent de nombreux domaines professionnels (voir p.36 à 41).

Ces formations peuvent se préparer :

- ⇒ **sous statut scolaire :**
 - dans les lycées professionnels de l'Éducation nationale,
 - dans les lycées agricoles de Borgo et Sartène (certificat d'aptitude professionnel agricole, et bacs professionnels agricoles),
 - au lycée maritime aquacole de Bastia (CAP et Bac pro maritimes).
- ⇒ **sous statut d'apprenti :**
 - dans les CFA agricoles de Sartène et de Borgo,
 - au CFA de Haute Corse,
 - au CFA de Corse-du-Sud,
 - dans les LP de de l'Académie de Corse : Voir la carte académique des formations qui proposent l'apprentissage en 1^{er} CAP et 2^{de} bac pro - page 39

Afin de traiter à égalité les formations sous statut scolaire et les formations sous statut d'apprenti, AFFELNET Lycée 2019 recense les formations disponibles dans les CFA de Corse (voir p. 38) au même titre que les formations sous statut scolaire.

LES POURSUITES D'ETUDES

Après un CAP, il est possible de rechercher un emploi ou de poursuivre des études :

- en bac pro du même champ professionnel par une passerelle,
- dans un autre CAP proche de son CAP. Le fait de posséder déjà un CAP dispense des matières générales, ce qui permet de se concentrer sur les enseignements professionnels,
- en brevet professionnel du même domaine en 2 ans uniquement par apprentissage,
- en certificat de spécialisation agricole. Les CSA s'adressent notamment aux CAP du domaine de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. Ils permettent d'acquérir des compétences variées utiles aux professionnels de l'élevage, de l'exploitation agricole, de l'aménagement paysager...

Après le bac pro, il est possible de rechercher un emploi ou de poursuivre des études :

- dans un brevet de technicien supérieur, BTS, du même domaine.
- dans une mention complémentaire ou une formation complémentaire

Pour l'année 2019, un arrêté académique fixe à 35% le taux académique minimal de bacheliers professionnels sous statut étudiant admis en première année des sections de technicien supérieur.

Des procédures spécifiques pour l'accès à 11 formations professionnelles

- Pour le bac professionnel métiers de la sécurité au LP Jean Nicoli,
- Pour les formations du lycée maritime et aquacole de Bastia : CAP Matelot, 2^{des} pro. Conduite et gestion des entreprises maritimes option pêche / option commerce, 2^{de} pro.Électromécanicien marine
- Pour 4 formations du LP Jules Antonini : CAP Conducteur livreur de marchandises, CAP Maintenance des véhicules particuliers, bac pro Conducteur transport routier marchandises, bac pro Technicien d'études du bâtiment,
- Pour 2 formations du LP Finosello : bac pro Accompagnement, soins et services à la personne, bac pro Services de proximité et vie locale.

Chaque élève de 3^e peut candidater à ces formations. Toutefois, il existe des procédures spécifiques d'accompagnement qui sont mises à disposition des élèves intéressés. Renseignez-vous auprès de votre établissement ou du CIO.



DISPONIBLES A L'ACHAT SUR LE SITE ONISEP .FR

<https://librairie.onisep.fr>



LA VOIE PROFESSIONNELLE

À la rentrée 2019, la transformation de la voie professionnelle met en place des parcours plus personnalisés et mieux adaptés aux besoins de chacun pour acquérir des compétences professionnelles.

VERS LE BAC PROFESSIONNEL : DEUX MODALITÉS À LA RENTRÉE 2019 (VOIR PAGE 8)

1

Le choix de la spécialité du baccalauréat professionnel se fait à la fin de l'année de 3^e.
Exemple : l'élève choisit le bac pro "Cuisine" et entre donc en 2^{de} pro "Cuisine".

2

Vous pouvez choisir une classe de seconde organisée par famille de métiers (voir ci-dessous).
Cette organisation vous permet d'acquérir les premières compétences professionnelles utiles dans un secteur, de vous professionnaliser et d'affiner progressivement votre choix. Vous choisissez un secteur d'activité en fin de 3^e, puis vous choisissez votre spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{de}, avec une meilleure connaissance des métiers.
Concrètement à la rentrée vous serez affecté dans une classe de seconde professionnelle par famille de métiers ; vous ferez le choix de votre spécialité de baccalauréat en fin de seconde.

Les bacs professionnels concernés par une famille de métiers sont signalés dans ce guide par le **symbole F**.

À la rentrée scolaire 2019, trois premières familles de métiers sont proposées :

FAMILLES DE METIERS EN 2^{DE} PRO

Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics



PERMET D'ACCEDER EN CLASSE DE 1^{RE} VERS LES SPÉCIALITÉS DE BAC PRO :

- Bac pro Travaux publics* **F**
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre* **F**
- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti **F** *option A Maçonnerie, option B Charpente, option C Couverture**
- Bac pro Menuiserie aluminium-verre* **F**
- Bac pro Aménagement et finitions du bâtiment* **F**
- **Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie F**
- ◆ Lycée Fred Scamaroni-Bastia

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique



- **Bac pro Gestion - administration F**
- ◆ Lycée Jean Nicoli - Bastia,
- ◆ Lycée du Finosello-Ajaccio,
- ◆ Lycée Jean-Paul de Rocca Serra- Porto-Vecchio
- **Bac pro Logistique F**
- ◆ Lycée Jean Nicoli- Bastia ,
- ◆ Lycée Jules Antonini- Ajaccio
- Bac pro Transport **F** *

Métiers de la relation client



- **Bac pro Métiers de l'accueil F**
- ◆ Lycée Jean Nicoli-Bastia,
- ◆ Lycée Finosello, Ajaccio
- **Bac pro Métiers du commerce et de la vente F**
- option A animation et gestion de l'espace commercial*
- ◆ Lycée Jean Nicoli-Bastia
- option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale*
- ◆ Lycée Jean Nicoli-Bastia

* Ces bacs professionnels ne sont pas proposés dans l'académie de Corse

FAMILLES DE METIERS EN 2^{DE} AU LYCEE AGRICOLE

Métiers de productions



PERMET D'ACCEDER EN CLASSE DE 1^{RE} VERS LES SPÉCIALITÉS DE BAC PRO :

- Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole polyculture élevage **F**
 - ◆ Lycée agricole de Borgo
- Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique **F**
 - ◆ Lycée agricole de Sartène

Métiers de la nature-jardin-paysage-forêt



- Bac pro Aménagements paysagers **F**
 - ◆ Lycée agricole de Borgo
- Bac pro forêt
 - ◆ Lycée agricole de Sartène
- Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune **F**
 - ◆ Lycée agricole de Sartène

A SAVOIR

Pour certains bacs pro, généralement à options, la 2^{de} pro est commune. C'est à la fin de votre 2^{de} pro et en fonction de votre projet professionnel que vous choisirez l'option du bac correspondant. Se renseigner auprès des établissements.

INFO +

AVEC LA REFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

- Répartition horaire en lycée professionnel (seconde, première et terminale) :
 - Enseignements professionnels 42%
 - Enseignements généraux 33%
 - Formation en milieu professionnel 25%
- Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter au baccalauréat ;
- Des parcours mieux accompagnés : vous bénéficiez de 100 heures par an pour consolider les apprentissages et construire votre projet d'avenir ;
- Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.

LES DIPLÔMES PROFESSIONNELS PAR DOMAINES

Vous trouverez ci-dessous la liste des diplômes professionnels (bacs professionnels, CAP) regroupés par domaines.

Les bacs pro concernés par une famille de métier à la rentrée 2019 sont signalés par la lettre **F**. Pour chaque diplôme, les lieux de préparation sont indiqués avec la mention du département, la ville, le nom de l'établissement, le statut (scolaire et/ou apprentissage).

Pour en savoir plus, consultez les fiches CAP et BAC PRO sur www.onisep.fr/corse.

Agriculture, élevage, aménagement, forêt

CAP Matelot (maritime)

2B **Bastia** - Lycée maritime et aquacole Jacques Faggianelli *

CAP agricole Jardinier paysagiste

A 2A **Sartène** - CFAA U Rizzanese
A 2B **Borgo** - CFAA Borgo-Marana

CAP agricole Métiers de l'agriculture

- production animale

2A **Sartène** - Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles

A 2A **Sartène** - CFAA U Rizzanese
A 2B **Borgo** - CFAA Borgo-Marana

CAP agricole Palefrenier soigneur

A 2A **Sartène** - CFAA U Rizzanese
A 2B **Borgo** - CFAA Borgo-Marana

CAP agricole Travaux forestiers

A 2A **Sartène** - CFAA U Rizzanese

Bac pro Aménagements paysagers **F**

2B **Borgo** - Lycée agricole Borgo-Marana

Bac pro Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)

A 2A **Sartène** - CFAA U Rizzanese

Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole **F**

- polyculture élevage

2B **Borgo** - Lycée agricole Borgo-Marana

Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique **F**

2A **Sartène** - Lycée agricole U Rizzanese

Bac pro Conduite et gestion des entreprises maritimes option pêche

2B **Bastia** - Lycée maritime et aquacole Jacques Faggianelli *

Bac pro Forêt **F**

2A **Sartène** - Lycée agricole U Rizzanese

Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune **F**

2A **Sartène** - Lycée agricole U Rizzanese

Alimentation, hôtellerie, restauration

CAP Agent polyvalent de restauration

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

2B **Bastia** - Lycée professionnel Fred Scamaroni

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Assistant technique en milieu familial et collectif

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

2A **Ajaccio** - Établissement régional d'enseignement adapté

2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social
2B **Bastia** - Lycée professionnel Fred Scamaroni

A 2B **Prunelli-Di-Fiumorbo** - Section d'enseignement professionnel du lycée de la Plaine

CAP Boucher

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Boulanger

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Charcutier-traiteur

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Chocolatier-confiseur

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

2A **Ajaccio** - Établissement régional d'enseignement adapté

2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social

A 2B **Bastia** - Lycée professionnel Fred

Scamaroni

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Cuisine

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social
2B **Bastia** - Lycée professionnel Fred Scamaroni

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Glacier fabricant

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Pâtissier

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Commercialisation et services en restauration

A 2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social

A 2B **Bastia** - Lycée professionnel Fred Scamaroni

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

A 2B **L'Île-Rousse** - Section d'enseignement professionnel du Lycée de Balagne

Bac pro Cuisine

A 2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social

A 2B **Bastia** - Lycée professionnel Fred Scamaroni

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

A 2B **L'Île-Rousse** - Section d'enseignement professionnel du Lycée de Balagne

Automobile, engins

CAP Maintenance des matériels option A matériels agricoles

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

CAP Maintenance des matériels option B matériels de construction et de manutention

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

CAP Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

CAP Maintenance des véhicules option A voitures particulières

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

2A **Ajaccio** - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports *

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Maintenance des véhicules option C motocycles

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Réparation entretien des embarcations de plaisance

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

Bac pro Maintenance des véhicules option A voitures particulières

2B **Bastia** - Lycée professionnel Fred Scamaroni

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bâtiment, travaux publics

CAP Carreleur mosaïste

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

F Famille de métiers (voir page 30)
* Conditions d'accès particulières - contactez l'établissement (voir page 28)

CAP Constructeur de routes

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Constructeur en canalisations des travaux publics

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Constructeur en ouvrages d'art

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Couvreur

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Etancheur du bâtiment et des travaux publics

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Maçon

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Maintenance de bâtiments de collectivités

A 2A **Sartène** - Section d'enseignement professionnel du Lycée Georges Clemenceau

2B **Bastia** - Lycée professionnel Fred Scamaroni

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Marbrier du bâtiment et de la décoration

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Menuisier aluminium-verre

2B **Bastia** - Lycée professionnel Fred Scamaroni

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Monteur en installations sanitaires

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Peintre-applicateur de revêtements

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

2A **Ajaccio** - Établissement régional d'enseignement adapté

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Plâtrier - plaquiste

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Solier-moquettiste

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

CAP Tailleur de pierre

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie

A 2A **Ajaccio** - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports *

Bac pro Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture

A 2A **Ajaccio** - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports *

Bois, ameublement

CAP Ebéniste

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

2A **Ajaccio** - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports

2B **Bastia** - Lycée professionnel Fred Scamaroni

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Menuisier installateur

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Menuisier poseur-intallateur

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Chimie, physique

CAP Propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Commerce, vente

CAP Employé de commerce multi-spécialités

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2A **Ajaccio** - Établissement régional d'enseignement adapté

A 2A **Sartène** - Section d'enseignement professionnel du Lycée Georges Clemenceau

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

A 2B **Prunelli-Di-Fiumorbo** - Section d'enseignement professionnel du lycée de la Plaine

CAP Employé de vente spécialisé option A produits alimentaires

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social

2B **Bastia** - Lycée professionnel Jean Nicoli

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Employé de vente spécialisé option C services à la clientèle

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Employé de vente spécialisé option D produits de librairie-papeterie-presse

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Fleuriste

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

Bac pro Métiers de l'accueil (ex bac pro Accueil - relation clients et usagers) F

2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social

2B **Bastia** - Lycée professionnel Jean Nicoli

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial (ex bac pro commerce) F

2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social

2B **Bastia** - Lycée professionnel Jean Nicoli

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ex bac pro vente) F

2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social

2B **Bastia** - Lycée professionnel Jean Nicoli

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Métiers de l'installation des systèmes énergétiques et climatiques

A 2A **Ajaccio** - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Electricité, électronique, énergie

CAP Electricien

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Installateur en froid et conditionnement d'air

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Monteur en installations thermiques

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

2A **Ajaccio** - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports

2B **Bastia** - Lycée professionnel Fred Scamaroni

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Systèmes numériques option A Sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire

A 2A **Ajaccio** - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Systèmes numériques option B Audiovisuels, réseau et équipement domestiques

A 2A **Ajaccio** - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports

A 2B **Bastia** - Lycée professionnel Fred Scamaroni

Bac pro Systèmes numériques option C Réseaux informatiques et systèmes communicants

A 2A **Ajaccio** - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports

A 2B **Bastia** - Lycée professionnel Fred Scamaroni

Bac pro Systèmes numériques option D Animation et gestion de l'espace commercial (ex bac pro commerce) F

2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social

2B **Bastia** - Lycée professionnel Jean Nicoli

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Technicien du froid et du conditionnement d'air

A 2A **Ajaccio** - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

A 2A **Porto-Vecchio** - Section d'enseignement professionnel du lycée Jean-Paul De Rocca Serra

Bac pro Technicien de l'installation des systèmes énergétiques et climatiques

A 2A **Ajaccio** - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports

A 2B **Furiani** - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

◆ enseignement public (voie scolaire)
 ■ enseignement privé (voie scolaire)
 A Également accessible par l'apprentissage

Gestion-administration

Bac pro Gestion-administration F

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)
A 2A Ajaccio - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social
A 2A Porto-Vecchio - Section d'enseignement professionnel du lycée Jean-Paul De Rocca Serra
A 2B Bastia - Lycée professionnel Jean Nicoli
A 2B Furiani - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Hygiène, sécurité

CAP Agent de propreté et d'hygiène

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)
A 2B Furiani - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Métiers de la sécurité

2B Bastia - Lycée professionnel Jean Nicoli *

Industries graphiques

CAP Sérigraphie industrielle

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

Matériaux : métaux, plastiques, papier

CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie option bijouterie-joaillerie

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

CAP Composites, plastiques chaudronnés

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

CAP Ferronnier d'art

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)
A 2B Furiani - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Peinture en carrosserie

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)
A 2B Furiani - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Réparation des carrosseries

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)
A 2B Furiani - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Serrurier métallier

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)
A 2B Bastia - Lycée professionnel Fred Scamaroni

Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie F

A 2B Bastia - Lycée professionnel Fred Scamaroni

Bac pro Réparation des carrosseries

A 2B Furiani - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Productique, mécanique

CAP Instruments coupants et de chirurgie

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

Bac pro Electromécanicien marine

2B Bastia - Lycée maritime et aquacole Jacques Faggianelli

Bac pro Maintenance des équipements industriels

A 2A Ajaccio - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports
A 2B Bastia - Lycée professionnel Fred Scamaroni

Bac pro Maintenance nautique

A 2B L'Île-Rousse - Section d'enseignement professionnel du Lycée de Balagne

Santé, social, soins

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)
A 2B Furiani - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Coiffure

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)
A 2B Furiani - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

CAP Esthétique cosmétique parfumerie

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)
A 2B Furiani - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne option A : à domicile

A 2B Furiani - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure

2A Ajaccio - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social *
2A Porto-Vecchio - Section d'enseignement professionnel du lycée Jean-Paul De Rocca Serra
2B Bastia - Lycée professionnel Fred Scamaroni
A 2B Furiani - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Services aux personnes et aux territoires

2B Borgo - Lycée agricole Borgo-Marana

Bac pro Services de proximité et vie locale

2A Ajaccio - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social *

Diplôme d'Etat d'ambulancier

A 2B Furiani - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Textile, habillement

CAP Cordonnerie multiservice

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

CAP Métiers de la mode - vêtement flou

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)
2B Bastia - Lycée professionnel Fred Scamaroni

CAP Tapissier-tapissière d'ameublement en décor

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

CAP Tapissier-tapissière d'ameublement en siège

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

Bac pro Métiers de la mode - vêtements

2B Bastia - Lycée professionnel Fred Scamaroni

Transport, magasinage

CAP Conducteur livreur de marchandises

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)
2A Ajaccio - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports *

CAP Opérateur/opératrice de service - relation client et livraison

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

CAP Opérateur/opératrice logistique

A 2A Ajaccio - CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)
A 2B Furiani - CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Bac pro Conducteur transport routier marchandises

2A Ajaccio - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports *

Bac pro Conduite et gestion des entreprises maritimes option commerce *

2B Bastia - Lycée maritime et aquacole Jacques Faggianelli

Bac pro Logistique F

A 2A Ajaccio - Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports
A 2B Bastia - Lycée professionnel Jean Nicoli

◆ enseignement public (voie scolaire)
■ enseignement privé (voie scolaire)
A Également accessible par l'apprentissage

F Famille de métiers (voir page 30)
*** Conditions d'accès particulières - contactez l'établissement (voir page 28)**

Les CFA ont aussi des sections "Métiers divers" pour préparer à des CAP plus rares ou moins demandés.

Le Lycée Professionnel Maritime et Aquacole de Bastia

INFO +

Le Lycée Professionnel Maritime et Aquacole de Bastia accueille les élèves attirés par les métiers de la mer, passionnés de voyages, développant l'esprit de solidarité et le goût pour le travail en équipe.

Cet établissement forme les marins du commerce, de la pêche, de la plaisance professionnelle et les professionnels du secteur maritime.

Il prépare au CAP maritime de matelot, aux Baccalauréats professionnels "Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes" (options commerce et pêche) et "Electromécanicien Marine".

Ces formations permettent d'exercer le métier de matelot, capitaine et mécanicien à bord de différents types de navires armés au commerce, à la pêche ou à la plaisance professionnelle.

Outre les enseignements théoriques et pratiques, des stages embarqués sont prévus dans le cursus scolaire. Ceux-ci se déroulent sur plusieurs semaines. A ces formations académiques s'ajoutent des activités scolaires telles que des voyages d'étude ainsi que des activités extra-scolaires.

Le Lycée Professionnel Maritime et Aquacole de Bastia compte :

- 165 élèves en moyenne
- un internat de 70 places sur deux sites
- un navire-école
- des simulateurs de navigation, de radiocommunication et de machines marines
- des ateliers d'ajustage, de soudage, de tournage et de moteurs marins
- un bâtiment de lutte contre l'incendie en configuration navire

Le taux de réussite aux différents examens est en moyenne de 85 % et celui du placement des élèves dans l'emploi dépasse les 80 %.

Le lycée maritime est également centre de formation professionnelle maritime continue. Différentes formations y sont dispensées (Certificat de Matelot Pont, Capitaine 200, Mécanicien 750 Kw, Médical I, II, CRO, CGO, CFBS...). Celles-ci permettent d'obtenir des titres de formation indispensables pour entrer dans la profession de marin et d'acquérir des titres de formation supérieurs, de recycler ou de valider des brevets déjà détenus."

LES ÉTABLISSEMENTS ET LEURS FORMATIONS

Dans les pages suivantes sont indiqués les établissements proposant des diplômes professionnels (CAP, bacs pro) par la voie scolaire (public et privé sous contrat) et par l'apprentissage.

◆ LES LYCÉES PUBLICS (VOIE SCOLAIRE)

2A Corse-du-Sud

AJACCIO 20192 Cedex 04 Établissement régional d'enseignement adapté

Route des Sanguinaires, BP 833
Tél. 04 95 51 75 90
<http://erea-ajaccio.leia.corsica>
Internat garçons-filles

CAP

- Assistant technique en milieu familial et collectif
- Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- Employé de commerce multi-spécialités
- Peintre-applicateur de revêtements

AJACCIO 20189 Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social.

lycée des métiers de la restauration et des services
Avenue du Maréchal Lyautey, BP 581
Tél. 04 95 10 53 00
http://web.ac-corse.fr/lp_finosello/
Internat garçons-filles
Langues vivantes : anglais, corse, italien

CAP

- Assistant technique en milieu familial et collectif
- Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- Cuisine
- Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant

Bac pro

- Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure */
- Commercialisation et services en restauration
- Cuisine
- Gestion-administration F
- Métiers de l'accueil F (ex bac pro Accueil - relation clients et usagers)
- Métiers du commerce et de la vente F option A animation et gestion de l'espace commercial (ex bac pro commerce)
- Services de proximité et vie locale *

AJACCIO 20700 Cedex 9
Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports, lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports
Avenue Noël Franchini, CS 15006

Tél. 04 95 10 66 00
www.lpantonini.com/
Internat garçons

CAP

- Conducteur livreur de marchandises *
- Maintenance des véhicules option A voitures particulières*
- Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

Bac pro

- Conducteur transport routier marchandises *
- Logistique F
- Maintenance des équipements industriels
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Systèmes numériques option A Sécurité et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire
- Systèmes numériques option C Réseaux informatiques et systèmes communicants
- Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie */
- Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture */
- Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

PORTO-VECCHIO 20137 Section d'enseignement professionnel du lycée Jean-Paul De Rocca Serra

Route de l'Ospedale
Tél. 04 95 70 33 11
Langues vivantes : anglais, corse, italien

Bac pro

- Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure
- Gestion-administration F
- Technicien du froid et du conditionnement d'air

SARTÈNE 20100 Lycée agricole U Rizzanese

Route de Lévie
Tél. 04 95 77 09 76
www.epl.sartene.educagri.fr
Internat garçons-filles
Langue vivante : anglais

Bac pro

- Conduite et gestion de l'entreprise hippique F
- Forêt F
- Gestion des milieux naturels et de la faune F

SARTÈNE 20100
Section d'enseignement professionnel du lycée Georges Clemenceau
Boulevard Jean Nicolai

Cité scolaire
Tél. 04 95 77 06 33
<http://web.ac-corse.fr/citescosartene/>
Internat garçons-filles
Langue vivante : anglais

CAP

- Employé de commerce multi spécialités
- Maintenance de bâtiments de collectivités

2B Haute-Corse

BASTIA 20200 Lycée maritime et aquacole Jacques Faggiannelli

Batterie les Turquines
Tél. 04 95 34 83 20
www.lyceemaritimebastia.fr
Internat garçons

CAP

- Matelot (maritime) *

Bac pro

- Conduite et gestion des entreprises maritimes option commerce *
- Conduite et gestion des entreprises maritimes option pêche *
- Electromécanicien marine *

BASTIA 20600 Cedex Lycée professionnel Fred Scamaroni

Montesoro - rue de la 4^e DMM
Tél. 04 95 54 53 00
www.montesoro.net/
Internat garçons-filles

CAP

- Agent polyvalent de restauration
- Assistant technique en milieu familial et collectif
- Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- Cuisine
- Maintenance de bâtiments de collectivités
- Menuisier aluminium-verre
- Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
- Métiers de la mode - vêtement flou
- Serrurier métallier

Bac pro

- Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure
- Commercialisation et services en restauration
- Cuisine
- Maintenance des équipements industriels
- Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

- Métiers de la mode - vêtements
- Ouvrages du bâtiment : métallerie
- Systèmes numériques option B Audiovisuels, réseau et équipement domestiques
- Systèmes numériques option C Réseaux informatiques et systèmes communicants

BASTIA 20296 Lycée professionnel Jean Nicoli

lycée des métiers du commerce
Cours Pierangeli, BP 267
Tél. 04 95 34 91 60
<http://web.ac-corse.fr/lyc-nicoli/>
Internat garçons-filles
Langues vivantes : anglais, corse, espagnol, italien

CAP

- Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant

Bac pro

- Gestion-administration F
- Logistique F
- Métiers de l'accueil F (ex bac pro Accueil - relation clients et usagers)
- Métiers de la sécurité *
- Métiers du commerce et de la vente F option A animation et gestion de l'espace commercial (ex bac pro commerce)
- Métiers du commerce et de la vente F option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ex bac pro vente)

BORGO 20290 Lycée agricole Borgo-Marana

Borgo-Marana
650 route de Porettonne
Tél. 04 95 30 02 30
www.epl-borgo.fr/
Internat garçons-filles

Bac pro

- Aménagements paysagers F
- Conduite et gestion de l'entreprise agricole polyculture élevage F
- Services aux personnes et aux territoires

L'ILE-ROUSSE 20220 Section d'enseignement professionnel du Lycée de Balagne

Avenue Paul Bisgambiglia
Tél. 04 95 63 04 10
http://web.ac-corse.fr/lyc_balagne/
Internat garçons-filles
Langues vivantes : anglais, corse

Bac pro

- Commercialisation et services en restauration
- Cuisine
- Maintenance nautique

PRUNELLI-DI-FIUMORBO 20240 Section d'enseignement professionnel du lycée de la Plaine

Zi Migliacciaro
Tél. 04 95 56 05 18
http://web.ac-corse.fr/cite_fiumorbu/
Hébergement organisé hors établissement

CAP

- Employé de commerce multi-spécialités

2A Corse-du-Sud

F Famille de métiers (voir page 30)
* Conditions d'accès particulières - contactez l'établissement (voir page 28)

Les lycées agricoles de Corse, lieux de vie et d'apprentissage



La Corse dispose de 2 Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles-EPLEFPA (Lycée, Centre de Formation des Apprentis Agricoles, Centre de Formation pour la Promotion Professionnelle Agricole, exploitation), l'un à Borgo et l'autre à Sartène. Les deux établissements disposent chacun d'un internat.

La dimension « projet » est très présente avec l'utilisation de supports et de locaux dont la formation n'est pas la vocation exclusive : exploitation agricole de l'établissement à Borgo et de Sartène, atelier de transformation charcutière et fromagère à Sartène, ou exploitation d'un professionnel, entreprise etc.



Le lycée agricole Borgo - Marana compte environ 150 élèves, possède un internat de 60 places ainsi qu'une restauration tournée vers les produits locaux et de qualité.

Notre objectif est le bien-être des élèves et leur réussite.

Le Lycée agricole propose :

Des secondes professionnelles (Nature Jardins Paysage Forêt/

Production animale/ Services aux personnes et aux territoires)

mais également une **Seconde Générale et Technologique, avec un Enseignement Optionnel**

« Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable ».

L'effectif de cette classe est inférieur à 20, ce qui permet d'accompagner les jeunes et de travailler en groupe restreint.

Les élèves qui intègrent cette seconde, bénéficient d'un encadrement leur permettant d'envisager la poursuite de leur cursus en Baccalauréat Technologique série « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (agronomie - alimentation - environnement - territoires) domaine « Aménagement » dans le même établissement.

Les élèves ne souhaitant pas continuer leur cursus en Baccalauréat Technologique STAV peuvent poursuivre en classe de Première Générale ou Techno dans un autre établissement.

Avec ce baccalauréat STAV, il est possible de poursuivre en :

- DUT (à l'IUT de l'université de Corse),
- BTS Agricole (le lycée agricole de Sartène propose 3 spécialités de BTS),
- toute autre formation diplômante de type BTS ou DUT.
- ou autre formation supérieure (licence, classe préparatoire...)



Le Lycée agricole de Sartène-U Rizzanese propose des formations liées aux métiers de la production agricole, de la forêt, du cheval et de la gestion de l'environnement.

Il offre également la possibilité de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur court (BTSA).*

L'enseignement dispensé est adapté au contexte régional par le biais de modules de formation à l'initiative des établissements et par une réalisation importante d'enseignements réalisés sur le terrain : visites, stages, participation à des animations locales, etc...

L'organisation et le fonctionnement de l'enseignement agricole permet aux deux établissements de proposer des innovations pédagogiques et techniques.

La pédagogie est basée sur l'expérimentation et l'analyse, l'observation et la mise en situation, avec une part importante réservée aux projets pluridisciplinaires et aux stages assimilés à des périodes de formation en milieu professionnel.

INFO +

Journées portes ouvertes :

- Lycée agricole de Borgo - Marana le 13 avril 2019
- Lycée agricole de Sartène - U Rizzanese 21-23 mars 2019

* Liste des formations agricoles en pages 32-34 / 36-38 du guide et sur ONISEP.fr



A LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

(CFA, CFAA, UFA)

Vous trouverez dans ces pages les noms et les adresses des CFA (centres de formation d'apprentis), CFA Agricoles, UFA (unités de formation par apprentissage)

AJACCIO 20090 CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud (CFM)

La Sposata Quartier Bacciochi
Tél. 04 95 23 53 14

www.cfm-ajaccio.fr

Langues vivantes : anglais, corse, italien

CAP

- Accompagnant éducatif petite enfance
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent polyvalent de restauration
- Art et techniques de la bijouterie-joaillerie option bijouterie-joaillerie
- Assistant technique en milieu familial et collectif
- Boucher
- Boulanger
- Carreleur mosaïste
- Charcutier-traiteur
- Chocolatier-confiseur
- Coiffure
- Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- Composites, plastiques chaudronnés
- Conducteur livreur de marchandises
- Cordonnerie multiservice
- Cuisine
- Ebéniste
- Electricien
- Employé de commerce multi-spécialités

- Employé de vente spécialisé option A produits alimentaires
- Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant
- Esthétique cosmétique parfumerie
- Ferronnier d'art
- Fleuriste
- Installateur en froid et conditionnement d'air
- Instruments coupants et de chirurgie
- Maçon
- Maintenance des matériels option A matériels agricoles
- Maintenance des matériels option B matériels de construction et de manutention
- Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts
- Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- Maintenance des véhicules option C motocycles
- Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
- Menuisier installateur
- Métiers de la mode - vêtement fluo
- Monteur en installations sanitaires
- Monteur en installations thermiques
- Opérateur/opératrice de service - relation client et livraison
- Opérateur/opératrice logistique
- Pâtissier
- Peintre-applicateur de revêtements
- Peinture en carrosserie
- Plâtrier - plaquiste
- Réparation des carrosseries
- Réparation entretien des embarcations de plaisance
- Sérigraphie industrielle
- Serrurier métallier
- Solier-moquetiste

- Tapissier-tapissière d'ameublement en décor
- Tapissier-tapissière d'ameublement en siège
- Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles

Bac pro

- Gestion-administration
- Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial (ex bac pro commerce)
- Technicien du froid et du conditionnement d'air

AJACCIO 20192 Cedex 04 Établissement régional d'enseignement adapté

Route des Sanguinaires, BP 833

Tél. 04 95 51 75 90

<http://ereajaccio.leia.corsica>

Internat garçons-filles

CAP

- Employé de commerce multi-spécialités

AJACCIO 20189 Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social,

lycée des métiers de la restauration et des services

Avenue du Maréchal Lyautey, BP 581

Tél. 04 95 10 53 00

http://web.ac-corse.fr/lp_finosello/

Internat garçons-filles

Langues vivantes : anglais, corse, italien

Bac pro

- Commercialisation et services en restauration
- Cuisine
- Gestion-administration
- Métier de l'accueil

AJACCIO 20700 Cedex 9 Lycée professionnel Jules Antonini Lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports,

lycée des métiers de la maintenance, du bâtiment et des transports

Avenue Noël Franchini, CS 15006

Tél. 04 95 10 66 00

www.jpantonini.com

Internat garçons

Bac pro

- Logistique
- Maintenance des équipements industriels
- Systèmes numériques option A Sécurité et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire
- Systèmes numériques option C Réseaux informatiques et systèmes communicants
- Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie
- Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture
- Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

PORTO-VECCHIO 20137 Section d'enseignement professionnel du lycée

Jean-Paul De Rocca Serra

Route de l'Ospedale, 20137 Porto-Vecchio

Tél. 04 95 70 33 11

<http://lpo-portovecchio.leia.corsica>

Bac pro

- Gestion-administration
- Technicien du froid et du conditionnement d'air

SARTÈNE 20100 Section d'enseignement professionnel du Lycée

Georges Clemenceau

Boulevard Jean Nicolai, Cité scolaire

Tél. 04 95 77 06 33

<http://web.ac-corse.fr/citescosartene>

mél ce.6200043c@ac-corse.fr

CAP

- Employé de commerce multi-spécialités
- Maintenance des bâtiments de collectivité

SARTÈNE 20100 CFAA U Rizzanese

Route de Lévie

Tél. 04 95 77 06 42

www.epl.sartene.educagri.fr

Internat garçons-filles

CAP agricole

- Jardinier paysagiste
- Métiers de l'agriculture production animale
- Palefrenier soigneur
- Travaux forestiers

Bac pro

- Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)

2B Haute-Corse

BASTIA 20600 Cedex Lycée professionnel Fred Scamaroni

Montesoro - rue de la 4^e DMM

Tél. 04 95 54 53 00

www.montesoro.net/

Internat garçons-filles

CAP

- Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- Serrurier métallier

Bac pro

- Commercialisation et services en restauration
- Cuisine
- Maintenance des équipements industriels
- Ouvrages du bâtiment : métallerie
- Systèmes numériques option B Audiovisuels, réseau et équipement domestiques
- Systèmes numériques option C Réseaux informatiques et systèmes communicants

BASTIA 20296 Lycée professionnel Jean Nicolli,

lycée des métiers du commerce

Cours Pierangeli, BP 267

Tél. 04 95 34 91 60

<http://web.ac-corse.fr/lyc-nicolli>

Internat garçons-filles

Langues vivantes : anglais, corse, espagnol, italien

Bac pro

- Gestion administration
- Logistique
- Métiers de l'accueil

BORGO 20290 CFAA Borgo-Marana

Borgo Marana

Tél. 04 95 30 02 31

www.epl-borgo.fr

Internat garçons-filles

CAP agricole

- Jardinier paysagiste
- Métiers de l'agriculture production animale
- Palefrenier soigneur

FURIANI 20600 CFA de Haute-Corse (CFA 2B)

Route du village

Tél. 04 95 59 20 30

<http://cfa2b.fr>

Internat garçons-filles

Langues vivantes : anglais, corse, italien

CAP

- Accompagnant éducatif petite enfance
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent polyvalent de restauration
- Boucher
- Boulanger
- Carreleur mosaïste
- Charcutier-traiteur
- Chocolatier-confiseur
- Coiffure

- Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- Constructeur de routes
- Constructeur en canalisations des travaux publics
- Constructeur en ouvrages d'art
- Couvreur
- Cuisine
- Ebéniste
- Electricien
- Employé de commerce multi-spécialités
- Employé de vente spécialisé option A produits alimentaires
- Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant
- Employé de vente spécialisé option C services à la clientèle
- Employé de vente spécialisé option D produits de librairie-papeterie-pressé
- Esthétique cosmétique parfumerie
- Etancheur du bâtiment et des travaux publics
- Ferronnier d'art
- Fleuriste
- Glacier fabricant
- Installateur en froid et conditionnement d'air
- Maçon

- Maintenance de bâtiments de collectivités
- Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier
- Maintenance des véhicules option C motocycles
- Marbrier du bâtiment et de la décoration
- Menuisier aluminium-verre
- Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
- Menuisier installateur
- Monteur en installations sanitaires
- Monteur en installations thermiques
- Opérateur/opératrice logistique
- Pâtissier
- Peintre-applicateur de revêtements
- Peinture en carrosserie
- Plâtrier - plaquiste
- Propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage
- Réparation des carrosseries
- Tailleur de pierre

Bac pro

- Accompagnement, soins et services à la personne option A : à domicile
- Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure
- Commercialisation et services en restauration
- Cuisine
- Gestion-administration
- Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- Métiers de l'accueil (ex bac pro Accueil - relation clients et usagers)
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial (ex bac pro commerce)
- Réparation des carrosseries

Autres formations

- Diplôme d'Etat d'ambulancier

L'ILE-ROUSSE 20220
Section d'enseignement professionnel du Lycée de Balagne

Avenue Paul Bisgambiglia
Tél. 04 95 63 04 10
http://web.ac-corse.fr/lyc_balagne/
Internat garçons-filles
Langues vivantes : anglais, corse

Bac pro

- Commercialisation et services en restauration
- Cuisine
- Maintenance nautique

PRUNELLI-DI-FIUMORBO 20240
Section d'enseignement professionnel du lycée de la Plaine

Zi Migliacciario
Tél. 04 95 56 05 18
http://web.ac-corse.fr/cite_fiumorbu
Hébergement organisé hors établissement

CAP

- Employé de commerce multi spécialité

CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES OUVERTES A L'APPRENTISSAGE DANS LES LYCEES DE L'EDUCATION NATIONALE (+EREA)

CAP	
INTITULE	ETABLISSEMENT DE FORMATION
Serrurier métallier	LP Fred Scamaroni
Employé de commerce multi spécialités	SEP Fiumorbo SEP Sartène EREA
Maintenance de bâtiments de collectivités	SEP Sartène

Etre apprenti, cela suppose d'avoir un employeur et de **signer un contrat d'apprentissage**. Vous pouvez être aidés dans la recherche d'une entreprise.

Dans les Lycées Professionnels, la **mixité des publics** et la **mixité des parcours** permet de varier les modalités d'accès à votre diplôme.

- **La mixité des publics** : dans une même classe, il peut y avoir des élèves sous statut scolaire et des élèves sous statut apprenti. Cette mixité permet le partage des expériences.

- **La mixité des parcours** : des passerelles sont possibles entre le statut scolaire et le statut apprenti selon vos besoins et vos motivations. Vous pouvez, par exemple, commencer votre formation sous statut scolaire la première année et la poursuivre sous statut apprenti l'année suivante. Vous pouvez aussi choisir l'apprentissage dès la première année de votre CAP ou de votre baccalauréat professionnel.

A savoir : en cas de rupture de contrat d'apprentissage, vous pouvez redevenir lycéen et achever votre formation sous statut scolaire.

BAC PRO	
INTITULE	ETABLISSEMENT DE FORMATION
Ouvrage du bâtiment- métal-lerie	LP Fred Scamaroni
Systèmes numériques	LP Fred Scamaroni options B et C LP J. Antonini options A et C
Maintenance des équipements Industriels	LP Fred Scamaroni LP J. Antonini
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques	LP J. Antonini
Technicien d'études du bâtiment option A Etudes et économie	LP J. Antonini
Technicien d'études du bâtiment option B Assitant en architecture	LP J. Antonini
Technicien du froid et du conditionnement d'air	SEP Porto Vecchio
Logistique	LP Jean Nicoli LP J. Antonini
Cuisine	LP Fred Scamaroni LP Finosello SEP L'Ile Rousse
Commercialisation et services en restauration	LP Fred Scamaroni LP Finosello SEP L'Ile Rousse
Maintenance nautique	SEP L'Ile Rousse
Métiers de l'accueil	LP Jean Nicoli LP Finosello
Gestion administration	LP Jean Nicoli LP Finosello SEP Porto Vecchio

LA 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

La seconde générale et technologique est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle vous apporte une culture commune et des méthodes de travail.

L'emploi du temps de seconde générale et technologique comprend une part d'enseignements communs à tous les élèves pour acquérir une culture générale et des méthodes de travail. Il comprend aussi un accompagnement personnalisé et un accompagnement au choix de l'orientation. Des enseignements optionnels sont possibles.

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

- ✓ Français 4 h
- ✓ Histoire-géographie 3 h
- ✓ LVA et LVB (langue vivante étrangère ou régionale) 5 h 30
- ✓ Sciences économiques et sociales 1 h 30
- ✓ Mathématiques 4 h
- ✓ Physique-chimie 3 h
- ✓ Sciences de la vie et de la Terre 1 h 30
- ✓ Éducation physique et sportive 2 h
- ✓ Enseignement moral et civique 18 h annuelles
- ✓ Sciences numériques et technologies 1 h 30

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

En plus des **enseignements communs**, vous pouvez **choisir des enseignements optionnels**. Ils permettent de découvrir de nouvelles disciplines ou de poursuivre un enseignement déjà suivi au collège. Ces enseignements ne servent pas à se pré-orienter dès la Seconde.

Selon sa capacité de travail, ses centres d'intérêt, il est possible de choisir au plus deux enseignements optionnels : un enseignement optionnel général (**3h**) et / ou un enseignement optionnel technologique (**3h**).

Les enseignements optionnels de Langues et cultures de l'Antiquité latin et grec et de Langue et Culture Corses peuvent être choisis en plus d'un enseignement optionnel général et / ou technologique.

L'ACCOMPAGNEMENT

- En début d'année, chaque élève passe un **test de positionnement** qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques. Les résultats sont anonymes, confidentiels et uniquement partagés avec les professeurs concernés, et avec les familles.

- Vous bénéficiez d'un **accompagnement personnalisé** qui vous permet de consolider et de renforcer vos compétences en expression écrite et orale, essentielles dans la vie personnelle, professionnelle et dans la poursuite de vos études supérieures.

- Vous bénéficiez d'un **temps dédié à l'orientation** (54 heures à titre indicatif, selon les besoins de l'élève) qui vous permet d'élaborer votre projet d'orientation. Vous pouvez ainsi envisager soit la série pour la voie technologique, soit les spécialités pour la voie générale.

Au cours de l'année de seconde, vous réfléchissez à la suite de votre parcours : vers la voie technologique ou la voie générale. En fin d'année de seconde, vous vous orienterez vers la préparation du baccalauréat général ou d'un baccalauréat technologique (p.16 et 17).

LES LANGUES VIVANTES A ET B

→ Les langues vivantes dans l'académie

L'enseignement de deux langues étrangères et/ou régionale (LVA et LVB) est commun à tous les élèves.

	Allemand	Anglais	Chinois	Espagnol	Italien	Corse
◆ Ajaccio, Lycée Fesch	A-B	A-B		A-B	A-B	B
◆ Ajaccio, Lycée Laetitia Bonaparte		A		B	B	B
■ Ajaccio Lycée privé sous contrat Saint Paul	B	A		B	B	B
Sartène, Lycée G. Georges Clemenceau		A-B		A-B	B	B
◆ Porto-Vecchio Lycée J.P. de Rocca Serra		A		B	B	B
◆ Bastia, Lycée Giocante	A-B	A-B	B	A-B	A-B	B
◆ Bastia, Lycée P. Vincensini	B	A-B		B	B	B
■ Bastia Lycée privé sous contrat Jeanne d'Arc		A		B	B	B
◆ Corté, Lycée P. Paoli		A		B	B	B
◆ L'île Rousse, Lycée de Balagne		A-B		B	A-B	B
◆ Fiumorbo, Lycée de la Plaine		A		B	B	B
◆ Borgo, Lycée agricole		A			B	
◆ Bastia, LP F. Scamaroni - <i>Seconde spécifique hôtellerie</i>		A		B	B	

LVA

Allemand

- ◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
- ◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca

Anglais

Tous les établissements.

Espagnol

- ◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
- ◆ 2A Sartène - Lycée Georges Clemenceau
- ◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca

Italien

- ◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
- ◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca
- ◆ 2B L'île-Rousse - Lycée de Balagne

LVB

Allemand

- ◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
- 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul
- ◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca
- ◆ 2B Bastia - Lycée Paul Vincensini

Anglais

5 établissements (voir tableau)

Chinois

- ◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca

Corse

Tous les LEGT :

- ◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
- ◆ 2A Ajaccio - Lycée Laetitia Bonaparte
- 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul
- ◆ 2A Porto-Vecchio - Lycée Jean-Paul de Rocca Serra
- ◆ 2A Sartène - Lycée Georges Clemenceau
- ◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca
- 2B Bastia - Lycée Jeanne d'Arc
- ◆ 2B Bastia - Lycée Paul Vincensini
- ◆ 2B Corte - Lycée Pascal Paoli
- ◆ 2B L'île-Rousse - Lycée de Balagne
- ◆ 2B Prunelli-Di-Fiumorbo - Lycée de la Plaine

Espagnol

- ◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
- ◆ 2A Ajaccio - Lycée Laetitia Bonaparte
- 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul
- ◆ 2A Porto-Vecchio - Lycée Jean-Paul de Rocca Serra
- ◆ 2A Sartène - Lycée Georges Clemenceau
- ◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca
- 2B Bastia - Lycée Jeanne d'Arc
- ◆ 2B Bastia - Lycée Paul Vincensini
- ◆ 2B Bastia - Section générale et technologique du lycée professionnel Fred Scamaroni
- ◆ 2B Corte - Lycée Pascal Paoli
- ◆ 2B L'île-Rousse - Lycée de Balagne
- ◆ 2B Prunelli-Di-Fiumorbo - Lycée de la Plaine

Italien

- ◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
- ◆ 2A Ajaccio - Lycée Laetitia Bonaparte
- 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul
- ◆ 2A Porto-Vecchio - Lycée Jean-Paul de Rocca Serra
- ◆ 2A Sartène - Lycée Georges Clemenceau
- ◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca
- 2B Bastia - Lycée Jeanne d'Arc
- ◆ 2B Bastia - Lycée Paul Vincensini
- ◆ 2B Bastia - Section générale et technologique du lycée professionnel Fred Scamaroni
- ◆ 2B Borgo - Lycée agricole Borgo-Marana
- ◆ 2B Corte - Lycée Pascal Paoli
- ◆ 2B L'île-Rousse - Lycée de Balagne
- ◆ 2B Prunelli-Di-Fiumorbo - Lycée de la Plaine

- ◆ enseignement public
- enseignement privé

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN CLASSE DE 2^{DE} DANS L'ACADEMIE

Langue vivante C Allemand

■ 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul

Chinois

◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca

■ 2B Bastia - Lycée Jeanne d'Arc

Corse

◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
◆ 2A Ajaccio - Lycée Laetitia Bonaparte
■ 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul
◆ 2A Porto-Vecchio - Lycée Jean-Paul de Rocca Serra
◆ 2A Sartène - Lycée Georges Clemenceau
◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca
■ 2B Bastia - Lycée Jeanne d'Arc
◆ 2B Bastia - Lycée Paul Vincensini
◆ 2B Borgo - Lycée agricole Borgo-Marana
◆ 2B Corte - Lycée Pascal Paoli
◆ 2B L'Île-Rousse - Lycée de Balagne
◆ 2B Prunelli-Di-Fiumorbo - Lycée de la Plaine

Espagnol

■ 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul
◆ 2A Porto-Vecchio - Lycée Jean-Paul de Rocca Serra

Italien

◆ 2A Ajaccio - Lycée Laetitia Bonaparte
■ 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul
◆ 2A Porto-Vecchio - Lycée Jean-Paul de Rocca Serra
◆ 2B Prunelli-Di-Fiumorbo - Lycée de la Plaine

Arts : arts plastiques

◆ 2A Ajaccio - Lycée Laetitia Bonaparte
■ 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul
◆ 2A Sartène - Lycée Georges Clemenceau
◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca
■ 2B Bastia - Lycée Jeanne d'Arc
◆ 2B Bastia - Lycée Paul Vincensini
◆ 2B Corte - Lycée Pascal Paoli
◆ 2B Prunelli-Di-Fiumorbo - Lycée de la Plaine

Arts : cinéma - audiovisuel

◆ 2A Porto-Vecchio - Lycée Jean-Paul de Rocca Serra
◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca

Arts : musique

■ 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul
◆ 2A Sartène - Lycée Georges Clemenceau
◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca
■ 2B Bastia - Lycée Jeanne d'Arc

Arts : théâtre

◆ 2A Ajaccio - Lycée Laetitia Bonaparte
◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca

Atelier artistique

◆ 2B Bastia - Lycée Paul Vincensini

Biotechnologies

◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
■ 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul

Création et innovation technologiques

◆ 2A Ajaccio - Lycée Laetitia Bonaparte
◆ 2B Bastia - Lycée Paul Vincensini

Écologie, agronomie, territoires, développement durable

◆ 2B Borgo - Lycée agricole Borgo-Marana

Éducation physique et sportive

◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
◆ 2A Ajaccio - Lycée Laetitia Bonaparte
■ 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul
◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca
■ 2B Bastia - Lycée Jeanne d'Arc
◆ 2B Corte - Lycée Pascal Paoli

Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives

◆ 2B Borgo - Lycée agricole Borgo-Marana

Langues et cultures de l'Antiquité : grec

◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca

Langues et cultures de l'Antiquité : latin

◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
◆ 2A Ajaccio - Lycée Laetitia Bonaparte
■ 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul
◆ 2A Porto-Vecchio - Lycée Jean-Paul de Rocca Serra
◆ 2A Sartène - Lycée Georges Clemenceau
◆ 2B Bastia - Lycée Giocante de Casabianca
■ 2B Bastia - Lycée Jeanne d'Arc

Management et gestion

◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
◆ 2A Ajaccio - Lycée Laetitia Bonaparte
■ 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul
◆ 2A Porto-Vecchio - Lycée Jean-Paul de Rocca Serra
◆ 2B Bastia - Lycée Paul Vincensini
◆ 2B Corte - Lycée Pascal Paoli
◆ 2B L'Île-Rousse - Lycée de Balagne
◆ 2B Prunelli-Di-Fiumorbo - Lycée de la Plaine

Santé et social

◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
■ 2A Ajaccio - Lycée Saint-Paul
◆ 2B Bastia - Lycée Paul Vincensini

Sciences de l'ingénieur

◆ 2A Ajaccio - Lycée Laetitia Bonaparte
◆ 2B Bastia - Lycée Paul Vincensini
◆ 2B Corte - Lycée Pascal Paoli

Sciences et laboratoire

◆ 2A Ajaccio - Lycée Fesch
◆ 2A Porto-Vecchio - Lycée Jean-Paul de Rocca Serra

Attention ! Informations à la date du 20 avril. Jusqu'à la rentrée 2019, des modifications sont possibles - Consultez régulièrement le site de L'Onisep de Corse

◆ enseignement public
■ enseignement privé

2^{DE} SPÉCIFIQUE

Vers le bac STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

◆ 2B Bastia - Section générale et technologique du lycée professionnel Fred Scamaroni

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN SECONDE

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

1 enseignement Général AU CHOIX PARI :

	2A AJACCIO - L.Fesch	2A AJACCIO - LL.aetita	2A PORTO-VECCHIO - L. J.P. de Rocca Serra	2A Sartène - LG G. Clemenceau	2A AJACCIO - L.St Paul (privé/contrat)	2B BASTIA - L. Giocante	2B BASTIA - L.P. Vincisini	2B CORTE - L.P. Paoli	2B L'ILE ROUSSE - L. de Balagne	2B FIUMORBO - L. de la Plaine	2B BASTIA - LCG Jeanne d'Arc (Privé/contrat)	2B BORGIO - L agricole
Langue et culture de l'antiquité : latin (a)	■	■	■	■	■						■	
Langue et culture de l'antiquité : grec (a)	■											
Langue vivante C étrangère ou régionale												
- Allemand					■							
- Espagnol			■		■							
- Italien			■		■					■		
- Chinois	■					■					■	
- Corse (a)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Arts :												
- Arts plastiques		■		■	■	■	■		■	■	■	
- Cinéma / audiovisuel			■		■							
- Théâtre		■			■							
- Musique				■	■						■	
EPS Éducation Physique et Sportive												
- Volley-ball	■	■										
- Danse		■									■	
- Football		■										
- Montagne							■				■	
- Multi sports							■					
- Tennis de table					■							
LGT AGRICOLE Écologie - agronomie-territoires et dev. durable												■

1 enseignement technologique AU CHOIX PARI :

Management et gestion	■	■	■		■		■	■	■	■		
Santé et social	■						■				■	
Biotechnologies	■				■							
Sciences et laboratoire	■		■									
Sciences de l'ingénieur		■					■	■				
Création et innovation technologiques		■					■					
Atelier artistique							■					
LGT AGRICOLE Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives												■

(a) peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs - voir auprès de l'établissement

LYCÉE GÉNÉRAL :

QUELS ENSEIGNEMENTS EN PREMIÈRE ET EN TERMINALE ?

Tous les élèves suivent des enseignements communs (16 h) et des disciplines de leur choix : les enseignements de spécialité (12 h). Vous en suivez 3 en première puis 2 en terminale. Ils vous permettent d'approfondir ce qui vous passionne et ce qui vous fera réussir dans l'enseignement supérieur.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français en 1 ^{re} Philosophie en Tle	Histoire géographie	Enseignement moral et civique
Langue vivante A et langue vivante B	Éducation physique et sportive	Enseignement scientifique

3 SPÉCIALITÉS
EN 1^{RE} 2 SPÉCIALITÉS
EN Tle



Renseignez-vous
auprès de votre
établissement
pour connaître les
spécialités proposées

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Arts

Au choix : arts plastiques, musique, théâtre, cinéma-audiovisuel, danse, arts du cirque ou histoire des arts

Humanités, littérature et philosophie

Réflexion et étude de nombreux textes littéraires et philosophiques de l'Antiquité à nos jours

Littérature et langues et cultures de l'Antiquité

Étude approfondie des langues, littératures, histoire et civilisations grecque et romaine en les mettant en regard avec le monde contemporain

Sciences de l'ingénieur

Mécanique, électricité, informatique, design et numérique

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

Maîtrise d'une langue vivante et connaissance approfondie de sa culture

Mathématiques

Modélisation du réel, accès à l'abstraction, raisonnement et résolution de problèmes

Physique chimie

Organisation et transformation de la matière, mouvements et interactions, conversions et transferts d'énergie, ondes et signaux

Sciences économiques et sociales

Économie, sociologie et sciences politiques pour comprendre les grands enjeux de société

Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques

Compréhension du monde contemporain par l'étude des enjeux politiques, sociaux et économiques, avec une réflexion approfondie sur les relations internationales

Numérique et sciences informatiques

Représentation et traitement des données, algorithmique et programmation

Sciences de la vie et de la Terre

Organisation du vivant, structure de la planète, corps humain, santé et grands enjeux planétaires contemporains

Biologie écologie

Dans les lycées agricoles uniquement

Plus d'infos

education.gouv.fr/bac2021

quand
jepasselebac.education.fr

IMPRIM'VERT®
Imprimé sur papier issu
de forêts gérées durablement

Un choix d'options est également proposé.

© Photo de couverture : Stéphanie Lacombe - MENJ

LYCÉE TECHNOLOGIQUE :

QUELS ENSEIGNEMENTS EN PREMIÈRE ET EN TERMINALE ?

Santé, gestion, design, industrie... En voie technologique, vous choisissez une série qui vous permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien vous préparer à vos études supérieures.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français <i>en 1^{re}</i> Philosophie <i>en Tle</i>	Histoire géographie	Enseignement moral et civique
Langue vivante A et langue vivante B	Éducation physique et sportive	Mathématiques



ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE

STMG Sciences et technologies du management et de la gestion
Sciences de gestion et numérique, management, droit et économie

ST2S Sciences et technologies de la santé et du social
Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines, physique chimie pour la santé

STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
Innovation technologique, ingénierie et développement durable, physique chimie et mathématiques

STL Sciences et technologies de laboratoire
Physique chimie et mathématiques, biochimie, biologie, biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
Enseignement scientifique alimentation-environnement, sciences et technologies culinaires et des services, économie-gestion hôtelière

S2TMD Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
Option : culture et pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre

STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués
Physique chimie, outils et langages numériques, design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
Aménagement, productions, agroéquipement, transformation et services.
Uniquement en lycées agricoles. Programme propre à chaque établissement.
Cinq semaines de stage en organisme ou en entreprise.

Un choix d'options est également proposé.

Il est important de bien se renseigner sur la série que l'on va choisir, car c'est elle qui va déterminer nos matières ! »

Nadia C., en terminale STAV

LES SERIES TECHNOLOGIQUES ET LEURS SPECIALITES

Séries TECHNOLOGIQUES	2A AJACCIO - L. Fesch	2A AJACCIO - L. Laëtitia	2A PORTO-VECCHIO - L. JP. de Rocca Serra	2A Sartène - L.G. Clémenceau	2A AJACCIO - L. ST PAUL (privé sous contrat)	2B BASTIA - L. Giocante	2B BASTIA - L.P. Vincensini	2B CORTE - L. P. Paoli	2B L'ILE ROUSSE - L. de Balagne	2B FIUMORBO - L. de la Plaine	2B BASTIA - L.P. Scamaroni (2de Hôtellerie)	2B BORGIO - L agricole
Bac STAV - spécialité gestion des ressources et de l'alimentation												■
Bac STAV - spécialité technologie												■
Bac STAV - spécialité territoires et sociétés												■
Bac STHR											■	
Bac STI2D - spécialité architecture et construction							■					
Bac STI2D - spécialité énergies et environnement							■					
Bac STI2D - spécialité innovation technologique et éco-conception							■					
Bac STI2D - spécialité systèmes d'information et numérique		■					■					
Bac STL - spécialité biotechnologies	■											
Bac STMG - spécialité gestion et finance		■	■	■		■	■	■	■			
Bac STMG - spécialité mercatique (marketing)	■	■	■	■		■	■	■	■	■		
Bac STMG - spécialité ressources humaines et communication	■	■				■	■		■			
Bac STMG - spécialité systèmes d'information de gestion		■										
Bac ST2S	■						■					

Bac STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Bac STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Bac STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Bac STL : Sciences et technologies de laboratoire

Bac STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

Bac ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social

voir détail pages 13 à 15

SITE SECONDE

Des sites pour bien choisir

Le site dédié aux élèves de 2^{de} pour l'élaboration de leur projet d'orientation

SECONDES 2018/2019 **onisep** MON ORIENTATION EN LIGNE.FR

5 ÉTAPES À LA CARTE pour construire mon avenir au lycée

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4 ÉTAPE 5

Je découvre le nouveau lycée

- La lycée et le bac 2021
- Les étapes clés de la seconde
- L'aide à l'orientation
- Mes enseignements de spécialité : Horizons 2021
- Entrer en première
- Les enseignements de spécialité près de chez vous

Je découvre le monde économique et professionnel

Je décrypte l'enseignement supérieur

Je construis mes choix

Je m'implique dans la réalisation de mes choix

© MENJ - MESRI - ONISEP 2019 | Infos légales | Données Personnelles

<http://www.secondes2018-2019.fr>

L'outil interactif qui aide les élèves de 2^{de} à choisir leurs enseignements de spécialité

onisep HORIZONS 2021 CHOISIR SES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ EN SECONDE

Testez les combinaisons en cliquant sur les enseignements de spécialité

- Arts
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Sciences économiques et sociales
- Biologie-écologie
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur

Découvrez les horizons qui s'offrent à vous et allez plus loin dans votre réflexion en cliquant sur les (-) qui apparaissent

- ARTS ET INDUSTRIES CULTURELLES
- LETTRES, LANGUES ET COMMUNICATION
- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
- SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION
- DROIT ET SCIENCES POLITIQUES
- SCIENCES DU VIVANT ET GÉOSCIENCES
- SANTÉ
- SCIENCES, TECHNOLOGIE INGÉNIEURIE ET MATHÉMATIQUES
- SCIENCES INFORMATIQUES ET INDUSTRIELS DU NUMÉRIQUE

+ revoir les enseignements de spécialité + revoir les horizons

© MENJ - MESRI - ONISEP 2019 | Infos légales | Données Personnelles

<http://www.horizons2021.fr>

LES ÉTABLISSEMENTS ET LEURS FORMATIONS

Vous trouverez ci-dessous la liste des établissements publics et privés sous contrat préparant aux bacs généraux, aux bacs technologiques (avec leurs spécialités). Les établissements sont classés par départements, puis par villes présentées par ordre alphabétique.

◆ LES LYCÉES PUBLICS (VOIE SCOLAIRE)

2A Corse-du-Sud

AJACCIO 20176 Cedex 04
Lycée Fesch
5 cours Grandval, BP 311
Tél. 04 95 51 60 80
http://web.ac-corse.fr/lyc_fesch

Diplômes préparés

- Bac général, spécialités proposées :
Arts : cinéma - audiovisuel • Arts : histoire des arts • Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères et régionales • Littérature, langues et cultures de l'Antiquité • Mathématiques • Numérique et sciences informatiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences économiques et sociales
- Bac STL spécialité biotechnologies
- Bac STMG spécialité mercatique (marketing)
- Bac STMG spécialité ressources humaines et communication
- Bac ST2S

Langues vivantes

- LVA : allemand, anglais, espagnol, italien
- LVB : allemand, anglais, corse, espagnol, italien

Enseignements optionnels en 2^{de}

- Chinois
- LVC : corse
- Langues et cultures de l'Antiquité : grec, latin
- Biotechnologies • Éducation physique et sportive • Management et gestion • Santé et social • Sciences et laboratoire

Sections particulières

- Section régionale : corse
- Section européenne : allemand

AJACCIO 20184 1
Lycée Laetitia Bonaparte
3 avenue Napoléon III, CS 20845
Tél. 04 95 29 68 68
<http://lib.ac-corse.fr>
Internat garçons-filles

Diplômes préparés

- Bac général, spécialités proposées :
Arts : arts plastiques • Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères et régionales • Mathématiques • Numérique et sciences informatiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences de l'ingénieur • Sciences économiques et sociales
- ESABAC
- Bac STI2D spécialité systèmes d'information et numérique
- Bac STMG spécialité gestion et finance
- Bac STMG spécialité mercatique (marketing)
- Bac STMG spécialité ressources humaines et communication
- Bac STMG spécialité systèmes d'information et gestion

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : corse, espagnol, italien

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : corse, italien
- Langues et cultures de l'Antiquité : latin
- Arts : arts plastiques • Arts : théâtre • Création et innovation technologiques • Éducation physique et sportive • Management et gestion • Sciences de l'ingénieur

Sections particulières

- Section régionale : corse
- Section binationale : italien
- Section européenne : italien

PORTO-VECCHIO 20137

Lycée Jean-Paul de Rocca Serra

rue Vincentellu d'Istria
Tél. 04 95 70 33 11
<http://po-portovecchio.leia.corsica>
Internat garçons-filles (Se renseigner auprès du chef d'établissement)

Diplômes préparés

- Bac général, spécialités proposées :
Arts : cinéma - audiovisuel • Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères

et régionales • Mathématiques • Numérique et sciences informatiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences économiques et sociales
- Bac STMG spécialité gestion et finance
- Bac STMG spécialité mercatique (marketing)

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : corse, espagnol, italien

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : corse, espagnol, italien
- Langues et cultures de l'Antiquité : latin
- Arts : cinéma - audiovisuel • Management et gestion • Sciences et laboratoire

Section particulière

- Section européenne : anglais

SARTÈNE 20100

Lycée Georges Clemenceau

Cité scolaire-Bd Jean Nicolai
Tél. 04 95 77 06 33
<http://web.ac-corse.fr/citescosartene>
Internat garçons-filles

Diplômes préparés

- Bac général, spécialités proposées :
Arts : arts plastiques • Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères et régionales • Mathématiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences économiques et sociales
- Bac STMG spécialité gestion et finance
- Bac STMG spécialité mercatique (marketing)

Langues vivantes

- LVA : anglais, espagnol
- LVB : anglais, corse, espagnol, italien

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : corse
- Langues et cultures de l'Antiquité : latin
- Arts : arts plastiques • Arts : musique

Sections particulières

- Section régionale : corse
- Sections européennes : espagnol, italien

2B Haute-Corse

BASTIA 20293 Cedex
Lycée Giocante de Casabianca
Vallée du Fango, BP 170
Tél. 04 95 32 81 50
<http://web.ac-corse.fr/giocante/>
Internat garçons-filles

Diplômes préparés

- Bac général, spécialités proposées :
Arts : arts plastiques • Arts : cinéma - audiovisuel • Arts : théâtre • Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères et régionales • Littérature, langues et cultures de l'Antiquité • Mathématiques • Numérique et sciences informatiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences économiques et sociales
- Bac STMG spécialité gestion et finance
- Bac STMG spécialité mercatique (marketing)
- Bac STMG spécialité ressources humaines et communication

Langues vivantes

- LVA : allemand, anglais, espagnol, italien
- LVB : allemand, anglais, chinois, corse, espagnol, italien

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : chinois, corse
- Langues et cultures de l'Antiquité : grec, latin
- Arts : arts plastiques • Arts : cinéma - audiovisuel • Arts : musique • Arts : théâtre • Éducation physique et sportive

Sections particulières

- Section régionale : corse
- Section européenne : italien

BASTIA 20600
Lycée Paul Vincensini
rue de la 4e DMM
Tél. 04 95 54 53 00
www.montesororo.net/
Internat garçons-filles

Diplômes préparés

- Bac général, spécialités proposées : Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères et régionales • Mathématiques • Numérique et sciences informatiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences de l'ingénieur • Sciences économiques et sociales
- Bac STI2D spécialité architecture et construction
- Bac STI2D spécialité énergies et environnement
- Bac STI2D spécialité innovation technologique et éco-conception
- Bac STI2D spécialité systèmes d'information et numérique
- Bac STMG spécialité gestion et finance
- Bac STMG spécialité mercatique (marketing)
- Bac STMG spécialité ressources humaines et communication
- Bac ST2S

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : allemand, anglais, corse, espagnol, italien

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : corse
- Arts : arts plastiques • Atelier artistique • Création et innovation technologiques • Management et gestion • Santé et social • Sciences de l'ingénieur

Section particulière

- Section régionale : corse

BASTIA 20200

Section générale et technologique du lycée professionnel Fred Scamaroni

rue de la 4^e DDM
Tél. 04 95 54 53 00
www.montesoro.net
Internat garçons-filles

Diplôme préparé

- Bac STHR

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, italien

Classe de seconde spécifique

- Seconde spécifique du bac STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

BORGO 20290

Lycée agricole Borgo-Marana

Borgo-Marana
Tél. 04 95 30 02 30
www.epl-borgo.fr/
Internat garçons-filles

Diplôme préparé

- Bac STAV aménagement

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : italien

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : corse
- Écologie, agronomie, territoires, développement durable • Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives

CORTE 20250

Lycée Pascal Paoli

Avenue Président Pierucci
Tél. 04 95 45 03 00
http://web.ac-corse.fr/cite_corte/
Internat garçons-filles

Diplômes préparés

- Bac général, spécialités proposées : Arts : arts plastiques • Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères et régionales • Mathématiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences de l'ingénieur • Sciences économiques et sociales
- Bac STMG spécialité gestion et finance
- Bac STMG spécialité ressources humaines et communication

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : corse, espagnol, italien

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : corse
- Arts : arts plastiques • Éducation physique et sportive • Management et gestion • Sciences de l'ingénieur

Sections particulières

- Section régionale : corse
- Section sportive : activités sportives de montagne

L'ILE-ROUSSE 20220

Lycée de Balagne

Avenue Paul Bisgambiglia
Tél. 04 95 63 04 10
http://web.ac-corse.fr/lyc_balagne/
Internat garçons-filles

Diplômes préparés

- Bac général, spécialités proposées : Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères et régionales • Mathématiques • Numérique et sciences informatiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences économiques et sociales
- Bac STMG spécialité gestion et finance
- Bac STMG spécialité mercatique (marketing)

Langues vivantes

- LVA : anglais, italien
- LVB : anglais, corse, espagnol, italien

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : corse
- Management et gestion

Section particulière

- Section régionale : corse

PRUNELLI-DI-FIUMORBO 20243

Lycée de la Plaine

ZI Migliacciaro
Tél. 04 95 56 33 31
http://web.ac-corse.fr/cite_fiumorbu/
Hébergement organisé hors établissement

Diplômes préparés

- Bac général, spécialités proposées : Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères et régionales • Mathématiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences économiques et sociales
- Bac STMG spécialité mercatique (marketing)
- Bac STMG spécialité ressources humaines et communication

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : corse, espagnol, italien

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : corse, italien
- Arts : arts plastiques • Management et gestion

Sections particulières

- Section régionale : corse
- Section européenne : anglais

LES LYCÉES PRIVÉS SOUS CONTRAT

2A Corse-du-Sud

AJACCIO 20186 Cedex

Lycée Saint-Paul

Château Bacciochi, BP 540
Tél. 04 95 23 72 00
<http://clg-lycee-stpaul.leia.corsica/>

Diplôme préparé

- Bac général, spécialités proposées : Arts : musique • Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères et régionales • Littérature, langues et cultures de l'Antiquité • Mathématiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences économiques et sociales

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : allemand, corse, espagnol, italien

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : allemand, corse, espagnol, italien
- Langues et cultures de l'Antiquité : latin
- Arts : arts plastiques • Arts : musique • Biotechnologies • Éducation physique et sportive • Management et gestion • Santé et social

2B Haute-Corse

BASTIA 20297 Cedex

Lycée Jeanne d'Arc

15 boulevard Benoite Danesi, BP 327
Tél. 04 95 32 81 00

Diplôme préparé

- Bac général, spécialités proposées : Arts : arts plastiques • Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères et régionales • Mathématiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences économiques et sociales

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : corse, espagnol, italien

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : chinois, corse
- Langues et cultures de l'Antiquité : latin
- Arts : arts plastiques • Arts : musique • Éducation physique et sportive

LES FORMATIONS PARTICULIÈRES

LES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES, LES SECTIONS LINGUISTIQUES, HANDICAP ET SCOLARITÉ, LES ULIS, LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES...

LES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES



Au lycée

Une discipline jusqu'au bac

L'enseignement de l'éducation physique et sportive en 2^{de} générale et technologique se présente sous plusieurs formes.

- L'enseignement commun : obligatoire (2h / semaine) pour tous les élèves. Il donne lieu à une évaluation au baccalauréat.
- L'enseignement optionnel : 3h/semaine choisie par l'élève en plus de l'enseignement commun d'EPS. Se renseigner auprès de l'établissement.



Les pôles sportifs

Les sections sportives scolaires

Les sections sportives donnent à l'élève la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique et permettent de concilier études et pratiques sportives renforcées. Les élèves bénéficient de trois heures d'entraînement hebdomadaire (auxquelles s'ajoutent les heures d'EPS obligatoires et de pratique de l'UNSS), sans que soient pour autant négligés les programmes scolaires.

17 sections sportives sont ouvertes en Collège et 1 en lycée. Seul, le lycée de Corte propose cette section en Corse avec comme discipline « Activités sportives de montagne ».

Il s'agit de la poursuite de la section sportive scolaire existant au collège.

Elle offre la pratique des activités de pleine nature, sous 2 formes :

- pratique annuelle : randonnée montagne, escalade, trail, course d'orientation,
- pratique ponctuelle : alpinisme, randonnée hivernale, kayak, VTT, ski

Le volume horaire est de 3 H par semaine.

L'admission est conditionnée par une pratique régulière de la discipline (au sein d'un club ou de UNSS) et un examen médical.

Se renseigner dès le 2^e trimestre auprès du lycée de Corte. Tél : 04 95 45 03 00



Le sport de haut niveau

Des sportifs de haut niveau peuvent profiter d'aménagements de leur emploi du temps pour leur permettre d'allier sport et études.

Une commission réunissant des représentants de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation Nationale et des fédérations sportives concernées sélectionne ces jeunes espoirs et les inscrit dans un Pôle Espoir ou un Centre Régional d'Entraînement. Elle fonde son avis sur les performances sportives, les résultats scolaires et le profil du jeune sportif.

Se renseigner auprès de la ligue ou de la fédération du sport concerné, la direction régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et les directions des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) pour connaître les modalités d'affectation.

Voir adresses page 56

En Corse :

- 2 pôles espoir
- football
- judo

3 centres régionaux d'entraînement

- CRE basket
- CRE karaté
- CRE handball

INFO +

Le sport scolaire volontaire organisé par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)

En complément de l'éducation physique et sportive (EPS), discipline d'enseignement obligatoire de la maternelle à la terminale, le sport scolaire offre à tous les élèves volontaires la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives dans le cadre de l'association sportive de leur établissement.

Vous pourrez ainsi participer à des rencontres inter-établissement, vous former pour devenir Jeune Officiel ... Un bon moyen d'acquérir une culture sportive de qualité. Renseignez-vous auprès de votre professeur d'EPS.

LES SECTIONS LINGUISTIQUES

Elles regroupent les sections européennes ou de langues orientales, les sections internationales ou encore les sections binationales (Abibac, Bachibac, Esabac).
Pour toutes, un point commun : maîtriser la compréhension ainsi que l'expression écrite et orale des langues étrangères.



Section régionale

Corse

- ◆ 2A **Ajaccio** - Lycée Fesch
- ◆ 2A **Ajaccio** - Lycée Laetitia Bonaparte
- ◆ 2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social
- ◆ 2A **Sartène** - Lycée Georges Clemenceau
- ◆ 2B **Bastia** - Lycée Giocante de Casabianca
- ◆ 2B **Corte** - Lycée Pascal Paoli
- ◆ 2B **L'Ile-Rousse** - Lycée de Balagne
- ◆ 2B **Prunelli-Di-Fiumorbo** - Lycée de la Plaine

Section binationale

Italien

- ◆ 2A **Ajaccio** - Lycée Laetitia Bonaparte

Section européenne de lycée général et technologique

Allemand

- ◆ 2A **Ajaccio** - Lycée Fesch

Anglais

- ◆ 2A **Porto-Vecchio** - Lycée Jean-Paul de Rocca Serra

Espagnol

- ◆ 2A **Sartène** - Lycée Georges Clemenceau

Italien

- ◆ 2A **Ajaccio** - Lycée Laetitia Bonaparte
- ◆ 2A **Sartène** - Lycée Georges Clemenceau
- ◆ 2B **Bastia** - Lycée Giocante de Casabianca

Section européenne de lycée professionnel

Anglais

- ◆ 2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social

Italien

- ◆ 2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello Lycée des métiers de la restauration, du tertiaire et du social

→ La section bi-nationale ESABAC

La section bi-nationale permet d'obtenir en fin de cursus le diplôme français du baccalauréat général et le diplôme italien de l'Esame di Stato.

Les élèves reçoivent un enseignement spécifique de langue et littérature italienne (4 h) à la place de la LVA, et le cours d'histoire et géographie est dispensé en italien. Les échanges internationaux sont favorisés.

L'élève inscrit en section bi-nationale reste libre de se présenter ou non à l'ESABAC.

→ Les sections européennes

Les sections européennes visent un niveau proche du bilinguisme grâce à l'enseignement en langue étrangère d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques, assorti d'une connaissance approfondie de la culture des pays étrangers (échanges, partenariats, étude de la civilisation et de la culture).

L'indication "section européenne" avec mention de la langue concernée, est portée sur les diplômes du baccalauréat général, technologique ou professionnel sous réserve d'avoir obtenu au moins 12/20 à l'écrit et 10/20 à l'oral à l'évaluation spécifique dans cette langue.

INFO +

Le lycée professionnel du Finosello est la seule structure de l'académie à proposer depuis 2007 une section européenne italien et, depuis 2018, une section européenne anglais en Hôtellerie/Restauration, Bac Pro CSR et Cuisine.

Les élèves issus de cette section effectuent les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) dans des établissements prestigieux en Italie et en Angleterre. L'objectif est de permettre à des élèves motivés d'améliorer les compétences linguistiques, de renforcer l'ouverture culturelle, la citoyenneté européenne et de découvrir de nouvelles pratiques professionnelles.

Maîtriser deux langues vivantes étrangères est souvent un atout important pour l'insertion professionnelle. Ne les négligez pas !

L'enseignement du corse au lycée

L'insignamentu di u corsu in liceu



L'enseignement de la langue et de la culture corses au lycée est généralisé et multiforme.

Le corse est proposé dans tous les lycées, dans la continuité des enseignements de collège, en LVB (langue vivante étrangère ou régionale) en enseignement commun ou en langue vivante C (enseignement optionnel).

Il peut aussi exister, y compris au lycée professionnel, dans le cadre d'une section dite "bilingue" ou "régionale", qui prévoit des enseignements de disciplines non linguistiques en langue corse. Cet enseignement peut aussi être adossé à une section européenne italien ou espagnol, ou bi-nationale (ESABAC), en complément de la langue romane étudiée.

Établissements qui proposent un enseignement renforcé du corse

- 2A **Ajaccio** - Lycée Fesch (section bilingue)
- 2A **Ajaccio** - Lycée professionnel du Finosello (corse renforcé en bac pro ASSP)
- 2A **Ajaccio** - Lycée Laetitia Bonaparte (en section européenne italien et ESABAC)
- 2B **L'Ile-Rousse** - Lycée de Balagne (section bilingue)
- 2B **Prunelli-Di-Fiumorbo** - Lycée de la Plaine (section bilingue)

◆ enseignement public

HANDICAP ET SCOLARITÉ

« Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. » Cette définition de la situation de handicap est susceptible d'englober des contextes très variés qui vont au-delà de l'idée parfois restrictive que l'on se fait du handicap. De ce fait, la situation de handicap d'un élève présentant des troubles des apprentissages ou encore atteint d'une maladie invalidante peut être reconnue...

QUI CONTACTER ET COMMENT ?

Enseignants référents, médecins de l'Éducation nationale et bien sûr MDPHCC (maisons des personnes handicapées de la Collectivité de Corse) sont les interlocuteurs et structures incontournables. L'enseignant référent est chargé de la mise en œuvre et de l'évaluation du PPS (projet personnalisé de scolarisation). Il fait aussi le lien entre la famille de l'élève, l'équipe éducative et la MDPHCC.

Pour plus d'informations sur les dispositifs, consulter les sites des directions des services départementaux de l'Éducation nationale.

MDPHCC de Haute-Corse

www.mdp2b.fr
Immeuble Loumland
2 bis chemin de l'Annonciade
20200 Bastia
Tél : 04 95 30 08 35

MDPHCC - Corse-du-Sud

www.cg-corsedusud.fr (rubrique solidarité)
Av. du Mont Thabor
Imm. Castellani - BP 80 962
20700 Ajaccio cedex 9
Tél : 04 95 10 40 90

LES UNITÉS LOCALISÉES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS)

Les **Ulis** sont des dispositifs au sein des lycées (généralistes et technologiques, et professionnels) qui permettent la scolarisation d'élèves en situation de handicap présentant des troubles compatibles - troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages, troubles envahissants du développement (dont l'autisme), troubles des fonctions motrices, troubles de la fonction auditive, troubles de la fonction visuelle ou troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).



BASTIA 20200

LP Jean Nicoli
Cours Pierangeli, BP 267
Tél. 04 95 34 91 60

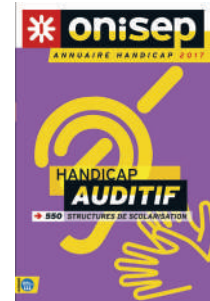
LP Scamaroni
Montesoro - rue de la 4e DMM
Tél. 04 95 54 53 00

AJACCIO 20000

EREA
Établissement d'enseignement régional adapté
Route des Sanguinaires, BP 833
Tél. 04 95 51 75 90
Accueille également des apprentis dans le cadre du groupement A Stella.

INFO +

Sur les parcours de scolarité, les dispositifs et les démarches :
www.onisep.fr/handicap.





**À COMMANDER
EN LIGNE**

Version papier
ou numérique

**TOUTES LES
PUBLICATIONS
POUR BIEN
S'ORIENTER**

onisep

LA LIBRAIRIE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS

LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES :

AIDE-SOIGNANT/AIDE-SOIGNANTE, AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Pour exercer le métier d'aide-soignant(e), d'auxiliaire de puériculture ou d'ambulancier, il faut être titulaire d'un Diplôme d'État (DE). Les DE sans le bac se préparent en écoles spécialisées, ils sont pour la plupart rattachés à des centres hospitaliers. L'admission dans les écoles se fait par concours. Se renseigner dès octobre auprès des Instituts de formation.

Centre Hospitalier d'Ajaccio
www.ifs-ajaccio.fr
Bât. Capa Valo - lieu dit Mileto
20303 AJACCIO
Tél : 04 95 29 90 38

Centre Hospitalier de Bastia
<http://ifs.ch-bastia.fr>
BP 680
20604 Bastia Cedex
Tél : 04 95 55 68 13

Les instituts de formation d'auxiliaires de puériculture (IFAP) d'Ajaccio et de Bastia sont rattachés aux 2 centres hospitaliers régionaux (adresses ci-dessus).

Le diplôme d'État d'ambulancier

Le diplôme d'état d'ambulancier est indispensable pour exercer la profession. Épreuves de sélection (niveau 3e), être titulaire permis B depuis plus de 3 ans.

Se renseigner auprès des Instituts de formation :

CFA de Haute-Corse
www.cfa2b.fr
Route du village -
20600 Furiani
Tél. 04 95 59 20 30

IFA Corsica
www.ifa-corsica.com
Immeuble Loumaland,
2 chemin de l'annonciade
20200 Bastia
Tél : 04 95 54 10 23

Avenue du Maréchal Lyautey,
Résidence Maréchal Lyautey -
Bâtiment C
20090 Ajaccio
Tél : 04 95 10 64 00



LES AUTRES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

EDF

Offre des formations par apprentissage en 2 ans (Bac pro, BTS). En Corse, les Bac pro Maintenance des équipements industriels (MEI) et Métiers de l'Électricité et de ses environnements connectés (MEELEC) peuvent être suivis en apprentissage. Poursuite d'études possible en BTS électrotechnique avec EDF comme employeur.

<https://www.edf.fr/edf-recrute/corse>

ENGIE (ex-GDF SUEZ)

Formations en apprentissage (2 ans) de niveau bac pro, BTS, dans les filières du gaz, de l'énergie, de l'environnement...

Renseignements : www.engie.com

SNCF

Chaque année, le CFA de la SNCF propose des contrats en alternance (CAP, Bac pro) dans les domaines techniques comme la maintenance des installations ferroviaires et des trains, l'escale ferroviaire et la circulation (aiguillage, régulation du trafic ferroviaire)...

Renseignements :
www.emploi.sncf.com

LES ÉCOLES DU SOCIAL

L'examen de niveau organisé par la DRJSCS

Il permet, sous certaines conditions, aux non titulaires du bac de se présenter à la sélection d'entrée en formation dans les écoles d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants.

La préparation au diplôme d'État d'accompagnement éducatif et social

se déroule en un an en formation continue et est accessible sans diplôme.

Renseignement sur : www.corse.drjscs.gouv.fr

LES ÉCOLES DE L'ARMÉE (AIR, TERRE, MER) ET DE LA GENDARMERIE

Pour tout renseignement sur les métiers, les carrières, le recrutement, les concours, s'adresser au bureau d'information et de recrutement de son département et consulter les sites. Chaque corps d'armée a le sien.

Air, terre, mer
BASTIA 20200
CIRFA Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées
4 rue Carnot, BP 270
Tél. 04 95 32 20 48

AJACCIO 20000
18 Av. Colonel d'Ornano
Tél. 04 20.00.70.92

GHISONACCIA 20223
CIRFA BA 126
Tél 04 95 568536/0770289059

Les sites internet :
www.recrutement.terre.defense.gouv.fr
www.devenir-aviateur.fr
www.etremarin.fr

Gendarmerie nationale
Contacter le CIR de PACA
MARSEILLE 13010
CIR Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie
162 avenue de la Timone
Tél. 0820 220 221
www.lagendarmerierecrute.fr

Police nationale
DELEGATION INTER REGIONALE AU RECRUTEMENT ET A LA FORMATION
UPREC - ENP Nîmes
Rue Clément Ader
BP 48100
30 937 NIMES Cedex 9
Tél : 0800 220 800
www.lapolicenationalecrute.fr

ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES

Les expériences personnelles donnent l'occasion de mieux connaître ses goûts et de développer des compétences nouvelles et sont de plus en plus reconnues par les employeurs au moment de l'embauche.

LE BREVET D'INITIATION À L'AÉRONAUTIQUE (BIA)

La formation du **BIA** s'adresse aux jeunes âgés d'au moins 13 ans. Elle se déroule en aéroclub ou en établissement scolaire. Elle permet de présenter un examen portant sur cinq thèmes :

- météorologie et aérologie ;
- aérodynamique, aérostatique et principes du vol ;
- étude des aéronefs et des engins spatiaux ;
- navigation, réglementation, et sécurité des vols ;
- histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.



LE BAFA - BAFD

Les métiers de l'animation vous attirent ? Pensez au BAFA ! Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'acquérir une première expérience en animation et constitue un plus sur son CV. Le BAFA vous permettra d'encadrer des enfants et des adolescents pendant leurs vacances ou leurs loisirs, comme bénévole ou salarié. Dès 17 ans, vous pouvez commencer cette formation et devenir animateur stagiaire avant d'être diplômé.

Renseignements et inscription sur :
www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr



MUSIQUE, DANSE, THEATRE

Conservatoires de musique et de danse

- CRD, résidence des Palmiers - Av. Maréchal Moncey - 20090 Ajaccio
Tél : 04 95 23 02 48
- CRD, terrasse Paul Valéry - théâtre municipal - 20200 Bastia
Tél : 04 95 32 29 42

Adressez-vous aussi aux mairies pour connaître les associations proposant des activités culturelles.



A SAVOIR

Formation de secourisme PCSC1

L'attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) est la formation de base aux premiers secours. Très souvent obligatoire pour entrer dans de nombreuses formations, elle est nécessaire pour s'inscrire à de nombreux concours dans les secteurs de l'animation, du sport, de l'enseignement, du social. Organisée en 8 modules, la formation dure 10 à 12 heures, qu'il est possible d'échelonner sur des demi-journées ; en soirée ou le week-end. Ceux qui participent activement à l'ensemble de la formation reçoivent un certificat de compétences.



Pour plus d'informations, contactez le Réseau Information Jeunesse

9 rue César Campinchi - BP 246 - 20294 BASTIA Cedex - Tél : 04 95 32 12 13
www.crij-corse.fr

Renseignez vous dans un PIJ près de chez vous, adresses sur le site du CRIJ Corse

SUR LE WEB

Des sites à consulter

www.service-civique.gouv.fr
www.jeuneetbenevole.org
www.jeunes.gouv

LES ADRESSES UTILES

LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Les CIO (centres d'information et d'orientation) sont des services publics gratuits de l'Éducation nationale. Ils accueillent tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions.

On y trouve de la documentation, mais on peut aussi être reçu en entretien avec un psy-EN (psychologue de l'Éducation nationale).

Chaque CIO travaille également en étroite collaboration avec les établissements publics de son secteur (collèges, lycées et universités) afin d'accompagner les jeunes dans leurs projets scolaires et professionnels.

2A Corse-du-Sud

AJACCIO 20090

18 av Colonel Colonna d'Ornano
Tél. 04 95 10 06 06

PORTO-VECCHIO 20137

4 rue Abbatucci
Tél. 04 95 70 14 65

SARTÈNE 20100

3 cours Bonaparte
Tél. 04 95 77 10 73

2B Haute-Corse

BASTIA 20600

Avenue Paul Giacobbi
Tél. 04 95 30 09 90

CORTE 20250

Campus Grimaldi, BP 52
Tél. 04 95 45 00 21

L'ILE-ROUSSE 20220

Route de Calvi
Tél. 04 95 60 04 10

AUTRES ADRESSES

Rectorat

AJACCIO 20192 Cedex 04

Boulevard Pascal Rossini, BP 808
Tél. 04 95 50 33 33

Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale de la Corse-du-Sud

AJACCIO 20192 Cedex 4

Boulevard Pugliesi-Conti, BP 832
Tél : 04 95 51 59 51

Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale de la Haute-Corse

BASTIA 20296

Palais de la mer - BP 177

5 Bis rue Chanoine Leschi
Tél : 04 95 34 59 59

Réseau information jeunesse

AJACCIO 20000

71 cours napoléon
Tél. 04 95 22 68 42

BASTIA 20294

9 rue César Campinchi, BP 246
Tél. 04 95 32 12 13

Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale

AJACCIO 20176

Immeuble Castellani
Quartier Saint Joseph
Tél : 04 95 29 67 67
www.corse.drjcs.gouv.fr

Direction départementale de la jeunesse, de la cohésion sociale et de la protection des populations

AJACCIO 20090

18 rue colonel Colonna d'Ornano
Tél : 04 95 59 39 40

BASTIA 20288 Cédex

immeuble Bella Vista
rue Paratojo
Tél : 04 95 58 50 5

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Corse

AJACCIO 20176 Cedex 1

Le Solferino - BP 309
8 cours Napoléon
Tél. 04 95 51 86 00
www.agriculture.gouv.fr/corse

Chambres d'agriculture

BASTIA 20293 Cedex

Maison de l'Agriculture
15 avenue J. Zuccarelli, BP 215
Tél. 04 95 32 84 40

AJACCIO 20700 Cedex 9

Maison de l'Agriculture
19 av. Noël Franchini BP 913
Tél. 04 95 29 26 00
www.chambres-agriculture.fr

Chambre de métiers et de l'artisanat

BASTIA 20200

25 rue du juge Falcone
Tél. 04 95 32 83 00
www.cmahc.fr

AJACCIO 20090

Chemin de la Sposata
lieu dit Bacciochi
Tél. 04 95 23 53 00
www.cm-ajaccio.fr

UN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE CORSE RENFORCÉ ET VALORISÉ UN INSIGNAMENTU DI A LINGUA RINFURZATU È VALURIZATU



Tout au long du lycée, les élèves peuvent choisir un enseignement en Langue et Culture Corses :

Longu u liceu l'èlevi ponu sceglie un insignamentu in Lingua è Cultura Corsa :

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

		HORAIRES
Lingue vivante B Enseignement commun	(en moyenne)	2h30
OU		
Lingue vivante C Enseignement optionnel		3h00

VOIE GENERALE

Les élèves peuvent choisir un enseignement en Langue et Culture Corses en :

HORAIRES		EVALUATIONS AU BACCALAUREAT GENERAL
- Langue vivante B Enseignement commun		
En première (en moyenne)	2h00	Contrôle continu coefficient 5 (épreuves communes)
En terminale (en moyenne)	2h00	
OU		
- Langue vivante C Enseignement optionnel		
En première	3h00	Contrôle continu coefficient 1 (bulletins scolaires)
En terminale	3h00	
ET / OU		
- Enseignement de spécialité Langue, Littérature et Culture Corses (LLCC *)		
En première	4h00	Epreuve terminale coefficient 16
En terminale	6h00	

* L'épreuve obligatoire terminale «Grand oral» peut porter sur un projet adossé à l'enseignement de spécialité LLCC coefficient 10

VOIE TECHNOLOGIQUE

Les élèves peuvent choisir un enseignement en Langue et Culture Corses en :

HORAIRES		EVALUATIONS AU BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE
- Langue vivante B Enseignement commun		
En première (en moyenne)	2h00	Contrôle continu coefficient 5 (épreuves communes)
En terminale (en moyenne)	2h00	
OU		
- Langue vivante C * Enseignement optionnel		
En première	3h00	Contrôle continu coefficient 1 (bulletins scolaires)
En terminale	3h00	
* uniquement pour la série STHR		

onisep **CORSE**

RENTÉE 2018

DIPLOMES

CAP

FICHES DIPLOMES REGIONALES

Logos at the bottom: onisep, CORSE, République Française, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, CILETMA-CORSECA COLLECTIF DE CORSE.

TELECHARGEZ LES FICHES DIPLOMES EN CORSE
SUR LE SITE ONISEP.FR

WWW.ONISEP.FR/CORSE

onisep **DIPLOMES**

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

BAC PRO

Logos at the bottom: onisep, CORSE, République Française, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, CILETMA-CORSECA COLLECTIF DE CORSE.

EDITION 2018